

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

#### Usage guidelines

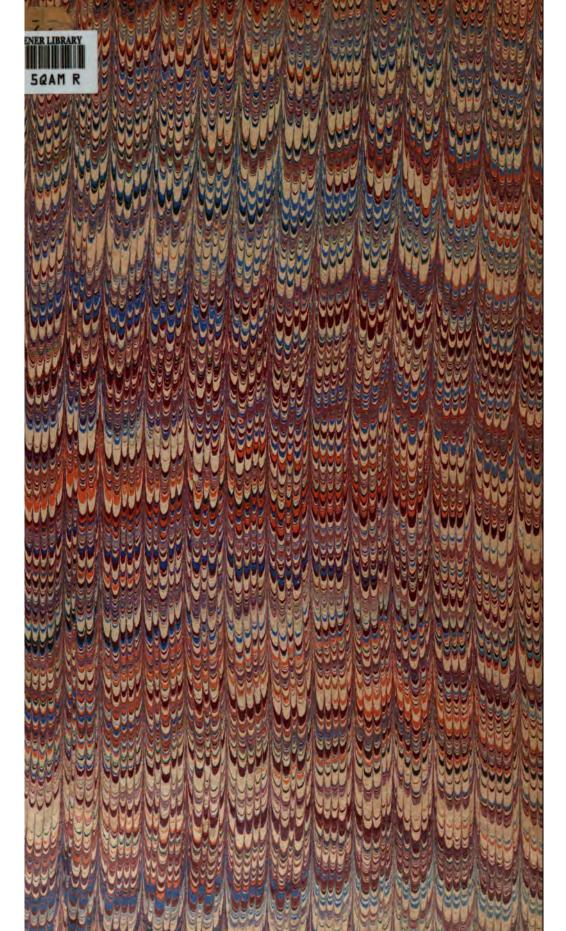
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

#### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



3277.22.

# Harbard College Library



FROM THE BEQUEST OF

# THOMAS WREN WARD

TREASURER OF HARVARD COLLEGE 1830-1842

3 72,000

# **ETUDES SUR LA LANGUE BRETONNE**

# NOTES D'ÉTYMOLOGIE

PAR

## EMILE ERNAULT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS, LAURÉAT DE L'INSTITUT



SAINT-BRIEUC
RENÉ PRUD'HOMME, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1901

NOV 241919

Nov 241919

Nov fund

Extrait des Annales de Bretagne

# NOTES D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE

#### 1. AC'H-AMEN, AC'HMEN

Le breton moderne ac'h-amen, ac'hmen « fi! » (ac'hmen « exclamation de mépris, de dégoût », note manuscrite de G. Milin sur le dictionnaire breton-français de Troude) est expliqué, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XI, 100, comme composé de l'interjection de même sens ac'h et de amen, mot hébreu que l'Eglise emploie à la fin des prières.

Cette explication est confirmée par une locution du vieux français dont voici des exemples (Les quinze joyes du mariage, seconde édition de la Bibliothèque elzévirienne, Paris, 1857, pp. 51 et 128):

- « Ha a! fait-il, mauldit soit le villain chatrin! Amen, fait-elle : car nous ne pouvons durer avecques luy en nostre meson ».
- « Ha a! par le Sacrement Dieu, je ne cuidasse jamès qu'il venist à icelle heure, car oncques mès je ne lui vi faire le tour qu'il fist : que maudit soit-il de Dieu! — Amen, font-elles ».

Les éléments qui composent ac'h-amen pouvaient sans doute être de même séparés, et répartis entre deux interlocuteurs.

#### 2. KEIN GAR; KOF GAR

1. Deux lexicographes bretons, D. Le Pelletier et Troude, ont été surpris que dans cette langue le devant de la jambe en soit appelé le « dos ».

Le premier, après avoir cité comme vannetaise l'expression kein ar-gar, ajoute que « ce... n'est pas bien entendu ». Le second donne : « Kein-ar-c'har... A la lettre, dos de la jambe, parce que le mollet s'appelle kof-gar, ventre de la jambe. C'est une idée bizarre »; « Kof-gar... par opposition à kein ar c'har, dos de la jambe, qui se dit pour désigner le devant de la jambe ».

La source de Le Pelletier a été le dictionnaire vannetaisfrançais de Châlons, qui a quein er gar et cein garre; le dictionnaire français-vannetais de l'A\*\*\* porte de même quein er garre, et le dictionnaire franç.-van. manuscrit de Châlons quein... er gar. Ainsi c'est par inadvertance que Pel. a donné à l'article la forme léonaise ar.

Le Gonidec, ne tenant compte que de cette forme erronée, a inséré dans son dictionnaire français-breton *kein-gâr*, *kein ar c'hâr*, ce qui doit être l'origine des articles précités de Troude.

- 2. L'expression vannetaise kein er har n'est pas si isolée qu'on l'a cru: le languedocien dit de même lou dos de la cambo (Mistral, Le Trésor du félibrige). Il faut entendre par le van. kein et le languedocien dos, non « la partie postérieure », mais « l'arête opposée à une partie renflée », comme en franç. dans « le dos du nez », « dos d'âne ». C'est aussi le sens du synonyme breton klupen, etc.; voir n° 4.
- 3. Quant à kof-gar, dans le Nomenclator de 1633 coff an garr « le mol de la iambe », p. 25, dans Roussel ms cof gar, cof ar c'har, chez le P. Grégoire coff an garr « le gras de la jambe », en vannetais coff er garre l'A., etc., en breton moyen coff an garr, littéralement « le ventre de la jambe », on retrouve la même figure, non seulement dans le gallois croth y goes, croth coes, croth esgair, bol y goes et le cornique belgar, mais aussi dans le grec yastpervipu, -xvnpia, -xvipuo (« Cruris pars posterior..., quæ est Pulpa quasi ventricosa cruris », Thesaurus d'Henri Estienne; « la partie

pansue de la jambe », Dictionnaire de Bailly). Ce mot a suggéré à Lucien le trait suivant de son Histoire véritable (I, 22): « Je vais vous dire ce que j'ai vu de nouveau et d'extraordinaire (1) pendant mon séjour dans la lune... Le sexe féminin y est complètement inconnu... Ce n'est point dans le ventre qu'ils portent leurs enfants, mais dans le mollet... La jambe grossit; ensuite, au moyen d'incisions, ils en retirent les enfants morts, et les font vivre en les exposant au vent, la bouche ouverte. C'est de là, je crois, qu'est venu aux Grecs le nom de γαστροπορμία (ventre de la jambe). »

Un emploi assez voisin du mot coff se montre dans l'expression coff an bræch (= « le ventre du bras »), par laquelle le Nomenclator traduit, p. 23, le latin lacertus et le français la souris du bras.

#### 3. KET

1. La négation est renforcée en bret. moderne par le mot het, hed pas, point, dont les variantes sont : qet, qed par h plus ou moins palatal; van. chet, ched après un s, qui peut disparaître : n'es chet, n'e chet il n'y a pas, de n'es het, n'eus het (comme dischen descendre, de dishen, cf. Revue celtique, III, 49, 54, etc.); he, qe, che devant une consonne, cf. Rev. celt., III, 49, 56, 57 : n'el que trompein il ne peut tromper Choæs a gannenneu, Vannes, 1835, p. 31. Le dialecte de Batz (presqu'ile du Croisic, Loire-Inférieure) dit heit, hei, cheit, chei : em-pachei blen = hemb pas chet blank « sans-pas-point (2) (de) sou »

<sup>(1)</sup> Καινά παὶ παράδοξα. Il est curieux de voir, peu après ce fantastique α secret d'accouchement nouveau », l'auteur ranger dans la même catégorie un autre paradoxe dont la science moderne a fait une réalité : α Leur boisson est de l'air pressé (ἀἰρ ἀποθλιδόμενος) dans une coupe, où il se résout en une sorte de rosée. »

<sup>(2)</sup> Pa-chei(t) = \*pas ket est un de ces composés hybrides de synonymes bretons et français qui ont été signalés, Mém. Soc. ling., X, 329, 330, et Rev. oelt., XX, 239; on peut ajouter encore, en petit Tréguier, ec'h-kaka / caca, c'est sale! (aux petits enfants). Dans (eur) banac'h la-gout (boire) la goutte, le cas est peut-être différent, car on peut entendre « une goutte » banac'h, « d'eau-de-vie » (seul sens de la-gout, cf. Rev. celt., VII, 44).

Rev. celt., VIII, 527, et ki dans kimi seulement, Rev. celt., XIII, 349, de ket (ne)met, pas sinon, cf. ne mès quet de hum guemér Meit dohein-mé me hunan je n'ai à m'en prendre qu'à moi seul, Choæs, 51; n'en doé ket mui... nameit il n'avait plus que, ab. Buléon Histoér santèl, Vannes, 1896, p. 28.

Ket modifie rarement un infinitif; voir Rev. Cett. XIII, 352.

- 2. Ce mot ket a aussi le sens de « rien » : lacqât da guet, caçz da netra, van. caçz de qet, laqat de netra anéantir, réduire au néant P. Grégoire de Rostrenen, cass' de quet, de guet atterrer Châlons, dictionnaire van.-franç. manuscrit, etc., voir mon Glossaire moy.-bret., 2° édition, p. 552. Dans mabdèn e zou ket-ha-nitra è kevèr en Eutru Doué l'homme est un pur néant devant Dieu Hist. sant., 155, il faut peut-ètre entendre « autant que rien », pour kehet.
- 3. En bret. moyen, quet veut dire également (ne) pas, (ne) point; il présente une fois la variante quez dans hep quezquen à côté de hep quet quen sans (pas) plus. Cette prononciation, bien que contredite par la rime, a dû être réelle. Elle se retrouve dans plusieurs composés de quet, avec, qui parait originairement identique à quet pas (proprement « du tout », cf. gall. i gyd ensemble, ce qui explique des locutions fréquentes où quet ressemble à un explétif); voir Mémoires de la Société de linguistique de Paris, X, 341.
- 4. Ket « pas, point », étant inconnu aux autres langues celtiques, on peut être tenté de lui chercher une origine romane, à cause de cet article de l'instructif Glossaire du Bas-Maine de M. Dottin : « Kèt, pas : j n ãtã kèt, je n'entends pas (S'-Pierre-des-Landes, Mayenne) (1) ».

Mais c'est, au contraire, ce mot qui vient du breton; et je doute qu'il soit employé en dehors de cette locution, que les Gallos sont habitués à entendre de la bouche des bretonnants.

(1) L'emploi de kèt ne m'a été signalé que dans cette expression (G. Dottin).

En voici des preuves :

« A toutes les questions..., il ne répondait que ces mots : Entent-quet ar gallec » (expliqués en note : « Je n'entends pas le français »).

A. Bouer, Revue bretonne, t. I, Brest, 1843, p. 237.

« Je suis réduit à dire ce qui me fut souvent répondu lorsque je faisais entendre à ces oreilles bretonnes une interrogation en langue française : n'antand quet, n'antand quet. »

Abbé Delalande, Houat et Hædic, p. 76.

Le texte français de la chanson J'suis né natif du Finistère contient aussi les mots n'entend-ket! n'entend-ket! Dans la traduction bretonne qu'en a faite G. Milin sous le titre Soudard Kastel-Paol (sur feuille volante, Brest, chez J. B. Lefournier aîné), une note dit, p. 1, que cette chanson est attribuée, ainsi que l'air, à M<sup>me</sup> De Kerusoret, qui l'aurait composée avant 1830, « à l'occasion du départ pour l'armée d'un de ses domestiques, nommé Ivonik, qui vit encore. » Une seconde note, p. 2, a rapport au texte français n'entend-ket! n'entend-ket! qui est rendu par ne d-ann ket, ne d-ann ket : « Madame De Kerusoret savait le breton et traduisait la réponse de son garçon : Ne d-ann ket! ne d-ann ket! Je ne vais pas! je ne vais pas! par les mots que les Français disent, lorsqu'ils veulent exprimer qu'ils ne comprennent pas. -- N'est-ce pas une petite malice à l'adresse de ceux qui ignorent la langue de leur pays? » Cette interprétation me semble inexacte. En tout cas, il y a un quiproquo franco-breton dans n'antan ket, qui doit ètre un mélange de n'intentan ket et de (je) n'entends pas.

Une traduction bretonne plus ancienne de la même chanson, parue à Morlaix, chez A. Lédan, intitulée Ar c'hleuz alaouret hac an tour dantelezet (4 pages, suivies de Chanson ar Bonomic), porte plus exactement, p. 1 : Oh! n'antàn qet, n'antàn qet, n'antàn qet, et p. 2 : n'antàn qet!

Dans « l'Epilogue de la première journée de Sainte-Tryphine »

composé et traduit par Luzel (Annewes aux comptes-rendus du congrès celtique international, Saint-Brieuc, 1868), on lit, p. 89-91:

- « Tenez donc bon, ô mes compatriotes... Résistez à toutes les mauvaises choses Qui nous viennent du pays de France.
- » Ne fermez pas les yeux A ce qu'ils ont aussi de bon; Mais, pour le mal, dites : « Point! point! n'entends ket, n'entends ket! »

Cette dernière phrase, soulignée par l'auteur, traduit le vers breton :

« Tra! tra! — Nentend ket, nentend ket! »

#### 4. KLUPEN, KRIBELL

En petit Tréguier, on dit klupen gar le devant de la jambe. Ce mot est identique à klupen f. crête (de coq), mèche (de bonnet), d'où boned klupennek bonnet de coton (casque à mèche).

L'u vient ici d'un i, et l'l d'un r: cf. cribenn an garr, clypenn ar c'harr le devant de la jambe Gr., cribell ar c'har Roussel ms, cripeen er garre Châl., clipen, criben er gar Châl. ms, cripeenn er garre l'A.; moy.-bret. cribenn, cribell crète, cribennet, cribellet crèté; mod. cribell, cribenn, van. cripeën, clipen crète Gr., cribeenn, cripeenn, clipeenn f. l'A., cribeen Châl.; cribellecq, cribellocq, cribennecq, van. cribeennecq, clipeenecq crèté Gr., cribeennéc, cripeennêc, clipeennêc l'A., cribennec Châl.

Ces mots se retrouvent dans le gall. cribyn m. crête, arête, sommet, cribell f. crête de coq, cripell f. éminence rocheuse, arête, crête. J'ai eu tort de les comparer au grec repuyi, etc. (Dict. étymologique du bret. moy.); ils dérivent de crib peigne, qui en gallois et en cornique a aussi les deux sens de crête (comme l'allemand kamm); l'idée commune paraît être celle de « (ligne, etc.), qui sépare », cf. vieil irl. crich limite

- 5. GUEZ, VEACH, GUICH; HENCHOU; -ACH; HOROLACH; PRIUILAIG, SAKRILACH; SKOLACH; TRELACH; KIVICH; QUISOUT, QUICHEN; PEZ; WESCHOÜIC.
- 1. Le mélange de l'armoricain d'origine celtique guez « fois » avec le français voyage, signalé Mém. de la Soc. de ling., X, 332, 333, n'a lieu ni en breton moyen ni en vannetais; mais ces deux langages en présentent la cause dans l'emploi, d'ailleurs restreint, qu'ils font du second mot au sens du premier. Il n'y a qu'un exemple du moy. bret. un veag une fois, = vcag, veig voyage; et le sous-dialecte de Batz (Loire-Inférieure) a, seul à ma connaissance, perdu la forme vannetaise gueh, qu'il remplace par veij = veij voyage. Troude donne à tort en van. guech fois, guech er-bet jamais, guecharal autrefois, guechave, guchave parfois, au lieu de gue(c')h, gu(c')h-.
- 2. Ce n'est pas aux Bas-Bretons qu'est due cette acception du mot voyage; on lit autre voiage « une autre fois », Poëtes François avant 1300, t. III, p. 1162 (manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, cité au Dictionnaire de l'ancien langage françois... par La Curne de Sainte-Palaye, éd. Favre, X, 182); normand à mon premier viage « la première fois que » de Chambure, Glossaire du Morvan, 913, norm. du Bessin un viâge « un voyage » et « une fois », Joret, Mém. Soc. ling., IV, 342; marseillais un viage, mêmes sens, Mistral; patois de Vionnaz (bas-Valais) on yâdzë une fois Gilliéron, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, XL, 18, 60, 129, 131, 132, 182, cf. Mêm. Soc. ling., VI, 134, 135.
- 3. En Tréguier, les formes béaj all autresois, ur viaj, eur véach une fois, appartiennent clairement à voyage. On pourrait se demander si le genre féminin n'est pas dû ici à l'influence de l'ancien guez. Mais le même genre étant celui du trécorois béach voyage, et du van. baige id. l'A., probablement aussi du

léonais béaich id. Grég. (1), on l'expliquerait également par la double initiale v- et b-, dont la première aura paru être la mutation faible de l'autre après l'article féminin. Le genre est, d'ailleurs, peu stable en breton : ainsi en petit Trég. kourach courage est du fém. (cf. Rev. celt., V, 125; XV, 386, 388; Rev. de Bret. et de Vendée, LVII, 20; Petite gram. bret., 14; Gloss. v. lagat, etc.).

- 4. Guech fois se trouve dans un texte trécorois de 1651 (où la rime en es peut être un archaïsme), Rev. celt., XX, 60; le Doctrinal de 1628, qui représente plutôt le dialecte de Léon, emploie tantôt guez, tantôt guech. Le ch domine au siècle suivant, où le P. Grégoire donne guez comme propre au hautcornouaillais, et cite par ailleurs en léon. guëach, guëch, guëich, en tréc. gouëch; selon D. Le Pelletier, « il y en a qui prononcent gweich et gweis ». Cet ëa léonais ne peut s'expliquer que par ur veach une fois, qui se lit aussi dans le Doctrinal et est identique au franç. voyage.
- 5. Quant au ch de guech, il n'y aurait pas tant de difficulté à le tirer du pluriel guechou (dans le Doctr.), venant lui-même de gueziou Pel. Toutefois cette explication ne peut guère s'appliquer avec vraisemblance qu'à la forme cornouaillaise récente guich; cf. a-vizyou, a-veichou « quelques fois » Gr., a viziou, a vic'hou, lisez a vichou(2) Roussel ms. Car s'il y a des exemples analogues de singuliers refaits d'après le pluriel, chacun est dialectalement bien plus isolé que guech. Guich étant aussi une forme isolée, et qui ne se présente pas avec le sens de voyage, peut se joindre aux mots comme tréc. néj nid

<sup>(1)</sup> L'expression que donne cet auteur, An ytroun Varya a Véaich rad Notie-Dame de Bon Voyage, n'est pas absolument concluante, cf. Rev. oelt., XV, 384, 387. On lit au masc. ur veach mat un bon voyage, au 14° couplet de Cantie voar Buhes ar map prodic, Quimper, chez Gaulter Buitingh, édition que M. l'abbé Peyron croit de 1680 environ, et dont il m'a obligeamment envoyé une copie.

<sup>(2)</sup> La confusion de oh et o'h est assez frequente dans ce texte qui donne, par exemple, ezel, ic'h l membre, plur. isili, ic'hili; igel, isel id., pl. isili, igili; poan isil ou igili mal de nerfs : il faut lire ichel et ichili (variante de igili, prononcez ijili; cf. plus loin, § 12).

(léon. neiz pl. neiziou, tréc. néjo) et comme van. gùiss vassal pour goas, pl. guision, etc., Gloss. moy. bret., 56, 149, 150, dont, par exception, il réunit les particularités. Les faits d'analogie n'ont pas la régularité des phénomènes phonétiques. Des dérivés konchou contes, konchenn un conte, et du composé asconch instruction à côté du tréc. en ascont à cause, on ne conclut légitimement que la possibilité d'une variante \*konch pour kont. A vichou est dans le même cas que le moy. bret. hynchou chemins, léon. hinchou Gr., hinchou Le Gon., tréc. hincho, de \*hintiou, gall. hyntiau (comme moy. bret. breuigou plaids, tréc. breujo débats, dispute de \*breudiou, gall. brodiau); cf. moy. bret. dihinchaff égarer, léon. dihincha, dishincha quitter son chemin pour en prendre un autre, hincha montrer le chemin à, hincher guide, conducteur Gr., moy. bret. hincher, de \*hintia-m, en gall. dyhyntio faire route (à côté du van. henteu chemins, dihentein changer de route, formes sans i, voir sur ces alternances Gloss., 394; Zeitschrift für celt. Philologie, I, 235). Il ne suit pas de là qu'on doive trouver au singulier \*hinch comme guich. D'ailleurs celui-ci peut encore être l'ancien guech altéré par la voyelle de a vichou, comme inversement le léon. henchou chemins, Gon., gourhenchou (impasses) Gr., dihencha s'écarter Gloss., 169, viennent de hinch- sous l'influence de hent. Roussel ms donne henchou, hinchou, hentiou, hentou chemins, hencha, hincha acheminer, mettre en chemin; dihincha égarer, ôter du chemin, dihenta [id.].

- 6. Le rapport de guez à gueach n'étant pas de nature phonétique, ne saurait appuyer l'explication de la finale -ach comme variante de -ez = -\*actâ dans loudourach, -rez saleté, belegiach, -giez prêtrise, etc., Etudes gramm. sur les langues celt., I, 39, 55. Ce sont là des suffixes distincts, dont le premier vient du français -age.
- 7. Celui-ci a pris une grande extension en breton, cf. Zeit-schrift für celt. Philologie, I, 238. Il s'est substitué à une

terminaison différente dans le moderne horolach horloge; car cette forme, la seule que donnent Le Gonidec, Troude et M. du Rusquec, ne peut pas être identique au moy. bret. horoloig. Au XVII° siècle, à côté de horoloig on trouve horolaig et rolaig; Grég. n'a que horolaich horloge, rolaich horloge de sable, poudrier. Le van. a gardé horloge, l'A., dialecte de Batz hôrlôjë; on dit aussi orloch en petit Tréguier et Goello.

- 8. Une altération vocalique de même nature se montre en moy. bret. dans privilaig à côté de previleg privilège (moderne privilaich pl. ou Gr.); collaichou collèges, couvents, à côté du sing. colleg (mod. collaich m. pl. ou collège Gr., kolach Gon., Trd; skolach id. Gon., du Rusquec, doit son sà l'analogie de skol école; on dit en pet. Trég. kolech). Le bret. moy. n'a que sacrileg sacrilège (adj.), forme restée en van. (sacrilége adj. et s. m., l'A.; sacrilech s., pl. -legéü Gr.); les autres dialectes modernes en ont fait sacrilaich pl. ou crime de sacrilège Gr., sakrilach Gon., du Rusquec. On lit pourtant ar sacrilej, Catechis St-Brieuc 1877, p. 33, ar zakrilej, Katekiz St-Br. 1892, p. 46, etc.; j'ai entendu en trécorois le plur. zakriejo, dans la chanson de Yannik Skolan. Sur sakrilaz, forme recommandée par certains puristes, on peut voir Rev. celt., XV, 389, 390.
- 9. C'est aussi, je crois, l'influence de la terminaison -ach qui est cause du changement de t en ch dans trelatet et trelachet frénétique, fou, Doctr., etc.. phénomène resté étranger au bret. moy. et au van., voir Gloss., 714, 715. On lit dans Roussel ms: trelach « impatience, affolement»; trelachi « s'impatienter, s'affoler, ne plus tenir »; trelachi a ra va speret l'esprit ou la tête me tourne, je ne puis plus tenir, la patience me manque; trelati, trelachi « transporter; divertir, amuser; corn. en em trelati se divertir soi-même, samuser; en em trelachi se transporter, se chagriner, trelachi divertir quelqu'un le détourner de ce qui peut le chagriner... trelachet, trelatet se dit communement dun fou, furieux ou transporté de

- colere ». Le P. Maunoir donne trelati « estre transporté »; Milin ms: « trelati v. a, et n. avoir des transports »; « trelat s. m. p. ou transport, absence d'esprit, enthousiasme, délire ». Le moy. bret. disait trellataff perdre la tête, se troubler, etc., c'est le vieux franç. trelater, treslaiter (et translater, translater) transporter, transférer; traduire (en Suissetrelatta transporter çà et là, Godefroy, languedocien traslat, translat m. copie, transcription, traduction, Mistral); cf. gall. trallodi affliger?
- 10. Il ne faudrait pas attribuer trop d'importance à la ressemblance extérieure des groupes guech, gueich, guich fois, en gall. gwaith, et kivich tan, en gall. cyffaith (lat. confectio). Il est permis de regarder kivich, kivij comme modelé sur kivija, kifija tanner (Gloss., 519), lequel viendrait du lat. conficio de même que le moy. bret. diffigo (par g doux) il s'épuisera de deficio, displigaff déplaire de \*displicio, le léon. benvijou, cornou. binvijou instruments de beneficium, etc., Rev. celt., IX, 372, 373; Gloss., 498.
- 11. Roussel ms porte: kivich tan; kivisa, kivicha tanner; kiviseur, kiviger tanneur; kivisat battre quelqu'un, mo kiviso je vous accommoderai, je vous corrigerai. L's vient ici de ch, j, comme dans dighis, dighich épeler ibid., moy. bret. digueg, diguegaff id., van. digeigein démèler, etc., Mém. Soc. ling., X, 340, 341, cf. Rev. celt., XV, 389. Faut-il expliquer de même en moy. bret. l's du simple quisout outaff le subir (le trépas), à côté du moderne quigeout, queigea ouz rencontrer Maunoir, van., caigein mélanger? C'est douteux; on peu admettre l'influence analogique du mot différent sout ouz, qui avait à peu près le même sens.
- 12. Le ch semble constant dans kichen proche, proximité Roussel ms, à Plogoff kichann, Ann. de Bret., XIV, 628, qui dérive, je crois, de la même source (Mém. Soc. ling., X, 339, 340), et peut être un pluriel = \*ket-iān, cf. gall. cydiau unions. Il est bon de remarquer que la confusion des sonores

et des sourdes, fréquente à la fin des mots, Rev. celt., XVI, 184, se montre aussi par ailleurs, en ce qui concerne j et ch: moy. bret. sigou et sichou sièges, sing. au XVII° siècle sichen; léon. peich, pich pl. ou, van. pich pl. ëu piège Gr.; lichou, lijou lessive Roussel ms; moy. bret. chot joue, iaudel = fr. chaudeau, etc., cf. Gloss. v. mecher. Le ch s'est également généralisé dans le bret. moy. et mod. pichon pigeon, Gloss., 487, 488, à Morlaix pichoun, f. ez Rev. celt., V, 191. La même incertitude s'observe parfois pour les sons v et f: mby. bret. heuel et heffuel semblable (Sainte-Barbe), etc., au XVII° siècle caffarn caverne, canaffas canevas, Gloss. 310, cf. Rev. celt., XIV, 310, 311; c'est ce qui a donné lieu à l'emploi exagéré de ff pour u dans l'orthographe adoptée par le P. Grégoire pour le moy. bret., voir Gloss. XX, XXI.

- 13. Le mot guez a-t-il, à son tour, réagi sur les formes représentant en breton le franç. voyage? C'est probable, mais bien difficile à établir. L'initiale du bas léon. güeaich voyage Gr. peut s'expliquer comme dans le léon. guered f. cimetière, pl. av guerejou Milin ms, etc. (gweret n'est pas à changer, Ann. de Bret., XIII, 566), moy. bret. bezret; dans le petit tréc. goest boîte, etc., Gloss., 431, cf. guestl « boete, caisse » Roussel ms. La contraction du van. baige voyage l'A., aujourd'hui bėj, empêche aussi de regarder comme provenues sûrement de guez les formes gwesch, gwech du premier de ces articles qui se suivent immédiatement dans Roussel ms: « gwesch v: gueach gwech voiage » et « gwesch, gwech, gueach, fois, occasion, rencontre. er veach une fois... ne vankin gueach je ne manquerai pas une occasion ».
- 14. Cette phrase a dû être inspirée par la citation d'un texte moy. bret. chez Pel., v. gwesch: « Ne fyllyf ves, je ne manquerai occasion. » Il me paraît certain que l'auteur primitif avait mis pez; cf. ne fallas pez il ne manqua point Nouelou 428.

- 15. Pel. dit que « du pluriel on fait le diminutif Weschoüic, quelque peu d'occasions, rarement. » Cette variante du diminutif a-vechigou, a-vechouigou suppose qu'on a traité le simple (a-)vechou comme un singulier; distraction comparable à celle qui a produit en van. guhavigeu, dim. de guhave, au lieu de \*guhigeu a ve « il y a de petites fois », Mém. Soc. ling., X, 332. Les déformations analogiques peuvent ainsi s'exercer sur des mots dont les éléments ne présentent aucune difficulté à l'analyse linguistique la plus élémentaire.
- 16. Dans e zas evel eun entrelachet, vers traduit « il devint meurtrier », Ann. de Bret. XV, 132, le dernier mot est corrigé en entrelac'het, et expliqué d'après le moy.-bret. entre lazidigaez « entretuance. » Mais comme on trouve à la même page laza, lazet, lazaz, il faudrait en ce cas \*entrelazet, mot qui, d'ailleurs, s'il existait, ne serait pas un synonyme du nom d'agent lazer, mais s'appliquerait aux victimes d'une « tuerie mutuelle. » Je crois qu'il faut lire, soit 'vel eun [d]en trelachet, soit plutôt evel eun trelachet « (il devint) comme un forcené », mot étudié plus haut (§ 9).

Remarquons en passant que, dans la même chanson (p. 134), eur pennad derves ne veut point dire « quelques jours » mais « une demi-journée » : ceci résulte du contexte, et est appuyé par l'expression semblable pen-dè qui a le même sens en petit Tréguier; cf. Gloss. moy.-bret., 2° éd. 477.

C'est aussi par inadvertance que, p. 154, les deux vers En instant ma 'n deveus leïnct Ag ez e dija raportet sont traduits, avec un signe de doute final, « Dès qu'il eut déjeuné déjà renseigné »; le dernier signifie littéralement « et cela a été déjà rapporté », c'est-à-dire « comme on vient de le raconter », cf. p. 152: Ma houlenas outo da leïna « il leur demanda à manger. » C'est une formule de transition pour revenir à la situation du héros de la chanson, qui pouvait avoir été perdue de vue.

17. A côté de vandangaff, vendangaff vendanger, le moy.-

bret. avait vandagaff, vendagaff id., vendag vendange, vendager, vendangeur; ceci est confirmé par le P. Grégoire, qui ne donne pour la langue moderne que véndachi, véndaich, véndaicher; on lit de même vendaget (vin) vendangé, Nomenclator 63. Il y a là influence du suffixe -aj, -ach, cf. Gloss. 735. Sans cela, la dissimilation des deux nasales aurait eu lieu en sens inverse ( $veda\overline{n}i$ ), comme le montrent setançz sentence, van. vejance vengeance Gloss. 736; mediant mendiant 403, seblant semblant 622, etc. Dans le moy.-bret. istrument (et instrumant) instrument et le moderne istand, van. istant instant Grég. (à côté de instant, voir § 16), il doit y avoir des variantes françaises, cf. v. franç. instant et ystant, instance et istance; estrument, etc. On peut admettre une autre raison, l'accumulation des consonnes, dans le moy.-bret. hetledan plantain, du v.-bret. hæntletan, etc. Voir Rev. Celt., XVI, 188, 189; XVIII, 312, 313.

18. Le passage de -age à ange, -anche, dans les mots français boulanger, vidange, avalanche, admis par M. E. Deschanel, Les déformations de la langue française, 4° éd. 95, 96, n'a aucune vraisemblance.

Ce n'est pas une assimilation phonétique d'origine bretonne qui a donné à boulanjer boulanger une variante boulounjer, boulonjer, Gloss. 73, car le vieux français disait bolonger (Godefroy, Complèment), et le dauphinois a encore bouloungié, boulongier (Mistral). Dans le changement inverse, du v.-franç. chalongier = \*calumniare en chalengier d'après blastengier, ital. biastemmare, bestemmiare, nous avons un fait parallèle à la transformation du breton horloj en horolach (§ 7).

#### 6. MISOUN, MISON.

1. « Misoun, ou mison adj. et subst. méchant, polisson, garnement espiègle en parlant des jeunes enfants » Milin ms., est, dans le dialecte de Léon, le correspondant du mot de l'argot

trécorois de La Roche-Derrien *minson* mauvais; mal portant; mal; non, qui vient de l'argot français *minçon* petit morceau (= marseillais *minçoun* un peu mince, assez mince, grêle, svelte, Mistral). Voir *Rev. Celt.*, VII, 46; XIII, 353; XIV, 268-270, 274, 280; XV, 340, 344, 356; XVI, 213, 215, 217.

- 2. L'argot rochois appelle un fusil gourdajen da grachet minson « chose pour cracher mal, objet qui crache dangereusement », ou simplement gourdajen da grachet « objet pour cracher », Rev. Celt., XVI, 213. La même association d'idées se trouve dans un conte du Cantal (Pipète), publié par M. Sébillot, Littérature orale de l'Auvergne, p. 64:... « Jeune homme, que faites-vous là? Vous le voyez, Monsieur le Diable, je garde les cochons. Qu'est-ce que tu as la-haut sur ton bras gauche (c'était le fromage blanc)? Ça, c'est un de mes crachats. Crache donc un peu pour voir? Pipète prit son fusil et envoya une balle dans la figure du diable. Oh! fichtre, s'écria Lucifer, à ta façon de cracher, je m'aperçois que tu dois être très fort. Descends donc ici pour que nous nous mesurions. »
- Cf. Cracher, décharger: « Le canon crache la mitraille » L. Larchey, Dictionnaire... de l'argot parisien; crachoir revolver, dans le jargon du régiment, L. Rigaud, Dict. de l'argot moderne; en français, « une arme à feu crache, quand des grains de poudre et des étincelles sont jetés au dehors par la lumière » Littré; d'où son fusil écarte, il envoie de la salive en parlant G. Delesalle, Dict. argot-français; écarter du fusil id. A. Delvau, Dict. de la langue verte, Larchey; écarter la dragée id. Delesalle, écarter id. Larchey, fusiller id. Larchey, Rigaud.

#### 7. TROUC'HAD, TROC'HAT.

1. D. Le Pelletier donne « Troc'hat, Taille, figure, forme, mine, bien taillé. Un den a troc'hat mat, un homme de bonne

mine, bien taillé, bien coupé, de bonne coupe. Troc'hat représente au juste le François Taille et Taillade ». Ceci se retrouve tel quel dans Roussel ms., sauf que le mot est toujours écrit trouchat, et que l'expression bretonne est retournée ainsi : en trouchat mat a zen (= une bonne coupe d'homme). Le rapprochement avec le franç. taille est exact; on peut ajouter le breton neuz mine, proprement « coupe », Rev. Celt., XIX, 202.

2. Le Gonidec traduit trouc'had m. pl. ou « taillade, la partie détachée par une coupure; balafre », et Troude « balafre »; le Supplément aux dictionnaires bretons, Landerneau, 1872, rend par troc'had le mot « tronçon », p. 106; de même J. Moal.

En petit Tréguier, troc'had m. veut dire « (première, seconde) coupe (d'herbe, ou de trèfle) », et aussi « l'ensemble des gerbes faites par une seule personne qui a parcouru toute la longueur d'un champ en coupant la moisson » : mon 'ra eun troc'had mad ganit, ou eur gwell-droc'had 'ha ganit, tu abats beaucoup de blé en un seul tour.

3. A cette acception trécoroise paraît se rattacher un sens bien plus général signalé par Milin dans une addition manuscrite à l'article trouc'had de Troude: « Ce mot s'emploie au figuré pour marquer une couche épaisse de quelque chose de matériel qui couvre, comme neige, frimas, ou peut couvrir un grand espace: en trouc'had reo gwenn ou reo (simplement) zo bet en noz ma = cette nuit il y a eu une couche épaisse de gelée blanche; en trouc'had erc'h a c'holoe an douar... » (une couche épaisse de neige couvrait la terre). C'est, en quelque sorte, un « abatis. »

On peut comparer l'emploi vannetais du simple, dans *énn* unn trouh tout à la fois l'A., à Auray in troc'h une grande quantité, Gloss., 726. Ceci rappelle les expressions franç. « en un coup », « beaucoup », mais elles sont plus près encore du van. (ol) d'un taul (tout) à la fois, enn taul bras la foule (de ceux...) Gloss. 683.

- 8. CHALCHEN, JELKEN; JILGEN; DICHEK; CHAOGER; SACHAT; GAVET, JAVEDEK, GAVEOK; ATERSEIN.
- 1. L'énumération donnée plus haut (L'épenthèse des liquides, § 12, Ann. de Bret., XIV, 522, 523) des mots bretons qui descendent du latin calcare, par divers intermédiaires romans, n'est pas complète.
- Au 4° type, chals- ou plutôt chalç-, il faut rapporter le van. chalchein endurcir, s'endurcir l'A.; chalchenë des pièces, des morceaux Châl., chalchenn (plur. ëu) qicq lèche de viande Grég.

Un 6° type chalk- paraît, également en van., dans ce passage du Choæs a gannenneu, 1835, p. 81 : Nameit scop ha goêd chalquet (je ne vois sur son visage) que crachat et sang coagulés; et dans le nom chalqenn (pl. ëu) -qicq morceau de viande Gr.

Ce dernier mot se reconnaît hors de Vannes, malgré le changement de voyelle, dans gelqenn (plur. ou) -qicq lèche de viande, gelqenn jamboun lèche ou tranche de jambon, gelqenn pl. ou rouelle; morceau, pièce, partie, gelqennicq pl. -nnouïgou petit morceau Gr.; jelken f. rouelle, tranche mince de certaines choses coupées en rond, lèche Le Gonidec; jelkenn f. tranche de viande en général Troude. Celui-ci donne jelkenn kik, et Milin ms ajoute jelkenn kik-moc'h tranche de lard, ce qui, avec l'exemple du P. Grégoire, doit faire douter que le mot soit féminin.

On dit pourtant en petit Tréguier jilgen vara tranche de pain; div jilgen deux tranches. L'i provient des mots étudiés Épenth.. § 46, Ann. de Bret., XIV, 549; à cette famille du français chiquer, il convient d'ajouter ici le haut breton « une chique de pain », pour « un grand morceau ».

2. M. François Vallée m'a appris qu'en haute Cornouaille on

dit komz dichak parler sans ménagement, d'une façon arrogante, en haut Léon komz dichek; il rapproche l'expression de Coadout, eun den a na chak ket pez 'n eve da laret « un homme qui ne mâche point ce qu'il a à dire », expression qui, du reste, existe en français : « ne point mâcher une chose à quelqu'un, dire durement, sans adoucissement, une chose désagréable ou fâcheuse », Littré. Ceci permet, en effet, d'expliquer hé c'hrèg a zô dichek enn hé c'homziou « sa femme est brusque, rude dans ses discours » Gon. par di-chak, pour na chak ket hé c'homziou, elle ne mâche pas ses mots.

- Le P. Grégoire traduit « fier, hautain » par dichecq èn e gompsyou, et « qui est rude en paroles » par dichecq. comme si l'idée de parler était toujours, avec ce mot, exprimée ou sous-entendue.
- Le P. Maunoir a dichec « rustique »; Roussel ms, dichec « fier, qui parle sec », un den dichec « un homme fier, qui n'est pas tendre »; D. Le Pelletier, un-den-dichec « un homme fier »; Le Gonidec, dichek fier, hautain... brutal, brusque, rude, en parlant des discours et de la parole; Troude, dichek adj. hautain, altier, rustre, impertinent, arrogant (des personnes et des paroles); adv. fièrement, avec arrogance; Milin ms, en den dichek eo c'est un homme fier.

On lit dicheka défier, he zicheg son défi. Barz. Br., 94; dicheka décrier; défier, provoquer; maltraiter de paroles, H. de la Villemarqué (Dict. bret.-fr. de Le Gon.); dicheka mettre au défi, Trd., braver, Moal; d'am dichekal (tu as envie) de me narguer, Bleuniou-Breiz, 178. Ce verbe rappelle le v. franç. deschaucier fouler aux pieds, écraser, au propre et au figuré; mais il peut contenir à peu près les mêmes éléments, sans s'y rattacher directement.

3. L'expression du petit Trég. chakat i c'houstel gronder, être grognon, littéralement « mâcher sa pelote » Gloss., 289, cf. o voustellad ed à mettre du blé en meules, Soniou Breiz-Izel, I, 174, correspond à une locution donnée par J. Moal

comme familière, sans indication de dialecte : chaogat he stec'henn « brailler » (cf. chaoger braillard ibid.). Voir l'article suivant.

- 4. Il semble y avoir eu dans certains parlers romans un mélange de calc- et de sacc-. M. de Montesson donne, Vocab. du Haut-Maine (3° éd., 1899): chaquer, chaqueter « agiter vivement..., secouer la tête à droite et à gauche, heurter les mâchoires les unes contre les autres », et compare saquer, saqueter, secouer vivement, arracher brusquement; M. Dottin, Gloss. du Bas-Maine: chake agiter..., arracher violemment; chahole faire des efforts successifs et vains..., pousser du coude; chicaner, taquiner, agacer; chakte tirer par saccades, cf. sake, sakte. En breton les deux familles restent distinctes; la seconde, qui tient au v. franç. sachier, en a fait phonétiquement sach-, chach- et jech- (Gloss. 591; cf. plus loin l'art. chouchen).
- 5. M. V. Henry, dans son Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne, regarde chaoka, choka, chakein et chajel comme empruntés probablement au germain: angl. to chew macher, jaw machoire, peut-être avec contamination de chik menton, lui-même tiré du franç. chique bille. Ceci ne rend point compte du j de chajel.
- 6. Jaw a, d'ailleurs, une origine différente de to chew; la même peut-être que le bret. jared mâchoire. joue. Le Lexique dit que le moy. bret. gavet doit se prononcer javet. Les deux formes les plus anciennes qu'on ait signalées, gauet et iauet, ne datent que de 1633, et la première se prononçait gavet; voir Rev. Celt., XIV, 317, 318; Gloss. 255. Milin ms cite comme usité à l'île de Batz gaveok adj. et s. m., pl. gaveoged ou gaveien « maladroit, lourdaud, pesant, engourdi, lent, paresseux...», c'est une variante de javedek, que Troude traduit « celui qui a de grosses joues, une grosse mâchoire, et aussi homme qui a l'esprit lourd ». La prononciation par j- est seulement plus fréquente. Le P. Maun. n'a que iauet; D. Le Pelletier,

javet, fém. joue, mâchoire, javedat soufflet, coup sur la joue; Roussel ms, javet, chavet joue, mâchoire, diou javet deux joues; javedat, chavedat soufflet; javedada, chavedada souffleter.

- 7. Jelken est rapproché par le Lexique de l'angl. sleek et slick poli, ce qui n'explique pas chalchenn.
- 8. Quant à dichek, il serait pour \*techek, de tech habitude, inclination. Mais le t- ne devient pas sinsi d- sans une cause spéciale (cf. Gloss. v. dirigaez). Le changement inverse est plus fréquent, voir Gloss. 680; il a d'ailleurs été admis à tort au Lexique, pour le van. atersein s'informer, qui ne vient pas du franç. (s') adresser, mais est parent du v. franç. entercier mettre en main tierce; sequestrer, saisir; revendiquer, réclamer; rechercher.

## 9. STEC'HEN, STEIOU; STUC'HEN; $A\overline{N}NAC'H$ .

1. Roussel ms porte : « Stec'h, stec'hen, petit paquet de lin, laine, soic, etc., autant qu'il en faut pour garnir une quenouille. pl. stec'hennou »; Grég. stéc'henn (pl. ou) lin, stéc'henn canab « poupée, portion préparée de lin, ou de chanvre, suffisante pour une quenouillée »; Le Gon. stèc'hen f. pl. -nnou quenouillée. Troude donne slec'hen f. comme cornouaillais. Voici les renseignements fournis par Milin ms : « Stèc'hen... exprime en Léon une poignée de lin ou de chanvre cordée »; « C'est proprement un paquet cordé de lin. Dek stechen lin a ra eun touchad hag ugent stechen eun horden »; « er stec'hen lin une poignée de lin non broyée...»; « Stec'henna v. a. se dit proprement du lin lorsqu'il a été séché sur la prairie après avoir été roui. stechenna lin c'est le corder par grosses poignées pour le piler ensuite sous les pieds des chevaux avant de le broyer »; « Stech pl. stechiou et plus souvent steïou. Haut Léon. nombre considérable, foule. an dud a varv a steïou gant ar c'holera »; « Stéïou pour stéc'hiou an dud a varv a steïou

gant ar gwall-glenvejou »; « Steiou, plur. ... de stêc'h qui devrait faire stêchiou (aspirat. tombée) réunion de quantité de brins de lin cordé pour être broyé... on dit an dud a varv a steïou les personnes meurent en foule. Cette expression est du haut Léon. »

2. Stec'hen peut venir de \*stoc'hin, \*stocc-inn-, cf. me-c'hyenn morve Gr., moy. bret. mechienn, même racine que moc'h pourceaux, Gloss., 399; kregi, moy.-bret. creguiff prendre, mordre, de \*crocim (franç. croc, crocher).

A côté de kregi existe une forme krûg scorpion, qui représente \*crōc-, Gloss., 136. Nous trouvons de même, en breton moyen et moderne, une série sluc'h- qui viendrait régulièrement de \*slōcc-: moy.-bret. sluchyenn saez pennon, sluhenn ann heul rayon de soleil, mod. slûc'h pl. iou, sluiou plume; aileron (de flèche); sluc'henn gerbe; sluhenn mouillette (de pain); van. sluhenn rayon (de lumière), sluhænn tresse (de cheveux), peut-être aussi sluhellat accabler de coups, maltraiter, Gloss., 665, 666.

M. l'abbé Buléon a bien voulu m'envoyer les notes suivantes sur l'usage actuel du van. : « Stuhen, (pl.) stuhat, rayon de soleil; sert principalement à désigner les rayons qui semblent traverser les nuages en temps de pluie »; « Stuhennat. C'est prendre la filasse du chanvre décortiqué ou « teillé », le tordre et en faire un gros paquet, un dorchen. Uigent dornad e hra un dorchen » (vingt poignées font un paquet). Cette synonymie de stuhennat et du léon. stec'henna, est une raison de plus de ne pas séparer les deux radicaux.

Il est possible encore que stec'h- vienne de \*stŭcc- et stuc'hde \*stūcc- ou de \*stoucc- (avec diphtongue, en franç. oou); cf.
d'Arbois de Jubainville, Etudes grammaticales sur les langues
celtiques. I, 3, 9.

3. Il y a affinité entre les types bretons stec'h-, stuc'h-, et l'irlandais stuaic pointe, créneau, promontoire, gaélique d'Ecosse stuaic, stuaichd petite colline, promontoire arrondi;

stùc, stùchd petite colline avançant sur une plus grande; corne. Le sens général d'« extrémité» (donné par O'Reilly pour l'irl. stuaic: « a little hill, or round promontory; a wall, a pinnacle, a horn; a summit; the highest part of man or beast»; stuaicin « the summit of any thing») n'est pas loin de celui de « touffe, flocon»; cf. le franç. crête, etc., voir Gloss., v. cabanat.

5. Le st- initial gaélique semble ne jamais descendre d'un stceltique; cf. W. Foy, Indogermanische Forschungen, VI, 317, 318. Il y a, d'un autre côté, des mots germaniques qui pourraient être l'origine de cette famille : moy. anglais stouke douzaine de gerbes, stooks petites cornes; bas-allemand stüke faisceau; vieux haut-allem. stûhha large manche des femmes, mouchoir de tête, etc., aujourd'hui stauch manchon, stauche botte de chanvre, qui rappelle beaucoup le bret. stèc'hen canab. Le verbe allemand stauchen heurter, pousser, cogner, fouler, montre aussi une liaison possible entre l'idée précédente et celle du van. stuhellat accabler de coups. Cf. grec στυφελίζω frapper fortement, traiter rudement; στυφελός ferme, dur, στύφω resserrer, contracter, στυππείον paquet d'étoupe, στύππη étoupe, filasse; sanscrit stupas, stūpas cime, sommet, stukā touffe, flocon, mots expliqués, comme l'allem. stauche, etc., par une racine steu serrer, condenser (Prellwitz, Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache, 305, 306).

Il n'y a que présomption en faveur de la provenance étrangère des mots bretons, malgré la physionomie germanique de leurs correspondants gaéliques. C'est ainsi qu'inversement le bret. pesk poisson, qui vient du latin, n'empêche pas l'irl. iasq d'être celtique.

6. M. Henry propose de voir dans stec'hen un emprunt à l'anglo-saxon staef bâton, d'où l'angl. distaff quenouille. Le changement d'f en c'h n'est pas sans exemple; toutefois il est plus rare encore que ne le ferait croire la liste donnée Gloss. 378. Gwic'her écureuil, à côté de guinver, est dû à l'inflence de gwic'her celui qui crie, voir Mêm. de la Soc. de ling., XI.

102-104. Entre les formes annaf (Trévérec) et annac'h (Lannebert) orvet, se place manac'h id. (Pléhédel, etc.), Rev. Celt., IV, 146, qui montre l'action analogique de manac'h moine (Mil. ms porte anus-dall orvet). Nulle part, d'ailleurs, un c'h nouveau ne semble s'ètre généralisé au point de faire disparaître entièrement un f antérieur.

#### 10. SOUC'H, STOUI, SOUNN.

1. Le bret. souch (lisez souc'h), obtus, émoussé, souc'ha émousser, rendre obtus; s'arrêter, ne pouvoir passer outre ni continuer son discours, rester court Roussel ms, moy.-bret. disouc'henne il dégourdirait, cornique talsoch gl. hebes, suppose un celtique \*stucc-.

D'autre part, on a en van. dijoéet fringant, dispos, de \*stung-, et en petit Tréguier dizoac'het id., mélange de souc'h et de \*soe-, cf. Rev. Celt., XIX, 183.

\*Stung- paraît encore dans le bret. moy. stoeaff, stouaff, moderne stoua, stoui, van. stouiein s'incliner, etc., Rev. Celt., XIX, 321, 322. Ceci est inséparable du gall. ystwng abaissement, abaisser; et aussi, je crois, de ystwyth flexible, souple, = \*stuc-tos, Ystwyth nom d'une rivière appelée par Ptolémée Etoursia au génitif (à corriger en Etoursia?).

La réduction de st- se faisant tantôt en s-, tantôt en t-, on peut ajouter ici le gall. twyth élasticité, twytho bondir.

\*Stung- paraît être une forme nasalisée de \*stu-g-, développement de la racine steu étudiée plus haut, analogue au grec στυγ- dans στυγώ avoir en horreur, etc. Souc'h pourrait même remonter, par \*stuccos, à un participe \*stugnos = στυγνός.

2. Quant au bret. « sounn, droit debout, à plomb, perpendiculairement comme une corde suspendue, au bas de laquelle il y a aussi une masse de plomb. Delc'her sounn en he sa, se tenir droit debout. Sounn, roide, roidi, et allongé comme un

corps mort froid, roide et debout. Sounna devenir roide » Roussel ms, moy.-bret. sonn raide, tréc. zonn, zonnt, etc., on peut y voir un dérivé de stheu racine du grec στύω être rigide, σταυρός pieu, croix, etc., apparentée à celle de ιστημ, bret. sevel se tenir debout, seven fort, solide, etc.

J'avais comparé à sonn le gall. synu regarder fixement, ou avec étonnement, en le supposant dérivé de \*swn. Mais il appartient plutôt à la famille de l'allem. stein pierre, grec oria caillou, et de orais pâte, bret. toaz.

3. M. Henry conjecture pour \*stug-no-, type de souc'h, le sens de « froissé »; la racine serait la mème qu'en sanscrit tuj brandir. Stoui proviendrait d'une confusion celtique entre les deux racines de στώχω et de φώγω.

#### 11. CHOUCHEN.

L'explication donnée du tréc. chouchen sourcil, Épenthèse § 17 (Ann. de Bret., XIV, 526) n'est pas exacte.

On trouve soucil dans le Glossaire du pays blaisois (A. Thibault), et on lit au Glossaire du centre de la France du comte Jaubert: souce f. sourcil; faire la souce froncer les sourcils. C'est de cette dernière forme qu'on a dû tirer \*soucen, \*souchen, puis chouchen (cf. plus haut, n° 8, § 4).

#### 12. CORNAILLENN.

Ce mot moy. bret. est resté dans la langue moderne : cornaillen le gosier, la trachée-artère, Roussel ms. M. Henry se demande, après D. Le Pell., s'il y faut voir un composé de korn avec all ou cil (« l'autre tuyau », le faux gosier). Mais ce n'est qu'un dérivé du mot franç. que deux éditions du Catholicon écrivent corneille; cf. cornille « l'oreille du cœur », cornillière l'œsophage d'un bœuf..., et tous les morceaux du cou...,

Godefroy; centre de la France cornillier, cornillet gosier, fond de la gorge, trachée-artère, Jaubert, etc.

Maunoir ayant rendu cornaillen par ce français cornille, a été la cause innocente de deux erreurs. L'auteur de la traduction anglaise insérée dans l'Archæologia Britannica de Lhuyd a compris « cornouille », ce qui était un des sens de cornille, et donne en conséquence : « cornaillen, cornillberry ». Bullet a entendu : « corneille », autre sens de ces deux syllabes en ancien français; ce qui lui a fait ajouter une glose malheureuse : « cornille oiseau »; il a pourtant un second article où le même mot cornailhenn est exactement rendu : « gorge, gosier, la trachée-artère ». La même erreur se trouve dans mon Gloss., p. 116. Un nom d'oiseau n'eût pas donné lieu en breton à cette dérivation en -en.

Le Dict. de Moal donne à kornaillenn f., un autre sens : « cornage, maladie des chevaux » (kornat m., selon M. du Rusquec).

M. Buléon m'a appris qu'en van. kornailh est le varech.

#### 13. DIAMAN.

L'expression glao diaman « pluie d'est », dans un proverbe de Plouha cité Mélusine, X, 17, doit venir du franç. (vent) d'amont, Rev. Celt., XII, 419, avec imitation analogique de diabarz en dedans, diavez en dehors, etc. P. Martellière, Glossaire du Vendômois, donne en ce langage amont « le levant, le N.-E. », cf. aussi ibid., v. abas.

#### 14. GORREGOUZI.

D. Le Pelletier donne gorregousi machine qui sert pour lever la meule supérieure d'un moulin; ce mot, qu'il cite avec la même forme, sous gousia, ne se trouve pas dans Roussel ms. Le Gonidec l'écrit gorrégouzi m., et Troude gorregouzi m.;

ce dernier dit qu'il pe voit dans ce composé que gorre, la partie supérieure, ou gorren élever. D. Le Pelletier l'avait expliqué par gorre « supérieur » (il faudrait « partie supérieure ») et gousi « baisser, qui se dit mieux gousia. Ce seroit donc en François, à la lettre, hausse-baisse, ce qui convient parfaitement à cette machine. »

Cette interprétation est bonne, si l'on prend hausse et baisse pour des impératifs : le composé breton est formé exactement comme l'italien saliscendi loquet, littéralement « monte! descends! » cité par M. Meyer-Lübke, Grammaire des langues romanes, t. II, p. 632 de la traduction.

#### 15. LEZOU.

Le P. Grég. donne *lėsou* et glas « glas ou glais »; senni glas, senni lėsou, sonn glas, sonn lėsou « sonner le glas »; Le Gonidec écrit lėzou; Troude lezou, qu'il qualifie de cornouaillais : seni lezou « sonner les glas. » Ce mot est expliqué dans le Lexique comme venant de \*c'hlėzou, plur. de glaz.

Il y a à cela deux empêchements phonétiques: la chute du g, et le changement de voyelle. Mais une raison plus forte encore, c'est la présence du mot dans divers dialectes romans: troyen laisse ou lesse, sonnerie pour les morts; picard, vermandois souner einn' laisse sonner un décès (God., v. laisse 3); limousin i' an souna li laisso « on a sonné son agonie ou ses glas », Mistral. Le breton a pris au franç. les deux mots glas et laisse; il a restreint l'emploi du premier au sing., et celui du second au pluriel.

Le mot *lais* « cri ou son lugubre », que le P. Grégoire donne, en ajoutant : « *id ĕ, léės* », comme pour en indiquer la prononciation, semble tout d'abord être le singulier de *lésou*. Mais on doit se méfier de ce mot, car dans le même article *lais* « cri de mariniers qui se perdent » est donné avec la mention *als* (alias,

usité autrefois). Les renseignements fournis sous cette rubrique sont très sujets à caution, comme on peut le voir Gloss. XI-XXIV. Ici la méprise a dû être amenée par le gall. llais voix.

# 16. LEZOUREK, LIJOR, LÉZOU, LIZIDAÑT; LURE; LUREL.

1. Le bret. moy. lisoureguez paresse est rapporté, Gloss. 369, à une variante \*lisour du moy. bret. lesir loisir, laquelle est comparée à l'angl. leisure, et identifiée au van. lijor espace, lijorr largeur pour s'élancer, d'où lijoruss spacieux. M. Skeat voit dans leisure une fausse notation pour leiser ou leisir, le moy. anglais étant leyser, leysere; mais MM. Kluge et Lutz, English Etymology, 1898, donnent aussi lésüre, tout en partant encore du v. franç. leisir.

Quoi qu'il en soit, l'origine de lisour-, lijor est le v. franç. loisor, laisor, leisor, loissor, laissor, leissor, loisour, laissour, leisour, leisour, laissur, lessur, laisseur f. « loisir, faculté, permission; plaisir »; a loisor, par loisor tout à son aise, God.; d'où le languedocien lesour loisir, lesourat dispos, libre Mistral.

- Le P. Maun. a lesireguez paresse, lesirec paresseux; Troude donne encore lezirek, lezourek, lezerek.
- 2. J'ai expliqué *lèzou* paresseux Gr., *lezou* Trd., comme une abréviation de *lezourek* qui se dit en petit Tréguier, etc.; sur l'apocope en bret., cf. *Mém. Soc. ling.*, X, 327-329. On pourrait aussi supposer un haut-breton \*laisoux, cf. la forme romane *laisant*, d'où le van. *lizidant*, Gloss. 370.
- 3. Lure paresse, en haute Cornouaille Gr., van. luré m. l'A., van. lurus, leurus négligent Châlons ms, van. et haut corn. lureüs paresseux Gr., luréek Gon., van. lureeiñ devenir paresseux Gr., ne viennent pas de \*lizouré comme le suppose le Lexique; cf. plutôt luro leurre; lâche, paresseux en

Limousin, Mistral; poitevin *lure* manie, abbé Lalanne. Un ancien s ne tombe pas facilement.

4. Aussi lurel « en Léon... la ligature ou bande qui sert à emmaillotter les petits enfans » Pel., lurel id., sans indication de dialecte, Roussel ms, lurel f. Gon., lurell f. Trd., en haut Léon lurenn f. pl. ou id., d'où lurenna emmailloter un enfant, le serrer dans son maillot au moyen de la lisière de drap Mil. ms n'est-il pas non plus à comparer au fr. lisière, mais au v. franç. lurelle langes, en lorrain id., braie, linge pour envelopper les enfants.

#### 17. LOMBER.

Lomber, loumber, louber lucarne, fenêtre sur le toit Pel., lomber, loumber, id. Roussel ms, lomber soupirail Gr., etc., gall. llwfer, est comparé au bret. lufr éclat, Gloss. 373, 379, et au v. franç. lombre nombril, Lexique. Mais c'est le v. franç. loubier lucarne, que Godefroy n'a pas traduit, et qui existe encore à Poitiers dans ce sens, non sculement en patois, mais dans le français des personnes lettrées.

#### 18. RALEK.

En petit Tréguier *ralek* se dit de celui qui marche mal, en appuyant trop d'un côté, et aussi de chaussures usées ainsi d'un seul côté, cf. *Rev. Celt.*, IV, 165. Le mot est employé dans ces vers, qu'on chante en dansant:

Raleg e dë dreit,
Më c'hinder gonpoz;
Raleg e dë dreit.
— Mè më gorteit!
Ha pë vijen ralek
Ne ke ret t'ac'h laret.

Raleg e më zreit, Mè më gorteil!

"Tes pieds marchent mal, mon cousin germain; tes pieds marchent mal. — Mais, attendez-moi! Et quand je marcherais mal, il ne faut pas que vous le disiez; mes pieds marchent mal, mais attendez-moi! "

C'est un dérivé de rale f. jambe, qui existe en Saintonge. L'expression tirer la rale « marcher péniblement », et le verbe se râler, se raller « marcher en glissant, en se frottant le long d'un abri qui vous cache », que M. Eveillé donne dans son Glossaire saintongeais, indiquent assez clairement la liaison des sens.

Le Gloss. du patois poitevin de l'abbé Lalanne (1868) donne aussi ralle f. squelette; cuisse; mollet; mauvaise jambe : quiau gars a-t-ine vilaine décampe, le tir' la ralle qu' m' in galérian.

# 19. SEBEILLA, SEBILLET; STABILYA; TREZENN; MOEZ.

1. On lit Ann. de Bret., XV, 150: gwin ha bara da 'n eum sebeilla, traduit « du pain et du vin pour sa subsistance »; et p. 140, 141: Sebillet voa ar c'hreg man a laked en he goele « cette femme fut (relevée) et mise au lit », avec une note remarquant que ce mot « semble vouloir dire relevé, soulevé, secouru » et être le participe de sebeilla.

Ce verbe sebeiila doit avoir proprement le sens de « restaurer, remettre. » Il dérive de sebel, seber, variantes de l'adjectif seder enjoué, gai, bien portant. Je dois à une obligeante communication de M. François Vallée la connaissance de ces deux formes curieuses, qui n'auraient jamais pu être rétablies par conjecture.

La confusion de b et d, est très rare, cf. Gloss. v. madre.

Elle est due sans doute ici à l'influence de stabyl stable, stabil ferme, qui tient bien, difficile à ébranler, stabilya établir, poser, rendre une chose stable Gr., mots savants; le second aurait eu, d'après lui, les formes antérieures stabylaff, stabilyaff, ce qui ne peut plus se vérifier.

2. Le bret. moy. trezenn est donné dans le Catholicon comme équivalent de liam an cauell « lien large pour lier enfans. » Selon Pel., les Amourettes du Vieillard contenaient trés « hardes en général » et trezyou « chemises ou autres linges pour les grandes personnes » (mon Dict. ètym. du bret. moy. porte à tort treziou). Les Nouelou ont treziaou et trezyaou langes; Maun. trezou drapeaux (d'enfant); Grég. treçzen pl. treçzennou et trezenn pl. ou « la lisiere qui est par dessus le lange »; Pel. tresen « linge sec, guenillon qui n'est propre qu'à essuyer »; pl. tresiou et tresennou « linges qui servent à tenir nets et propres les petits enfans au berceau »; Roussel ms écrit tresen pl. treziou, tresennou. Le Gon. traduit trézen ou drézen s. « lange, morceau d'étoffe dont on enveloppe les enfants au maillot », pl. trizennou, trésiou. D'après Troude, trezenn f. pl. ou est cornouaillais, et signifie « lange de petit enfant ou plutôt la lisière qui sert pour fixer les langes »; Milin ms note à ce propos que trêzen est aussi fort usité en haut Léon, mais au sens de « lange d'enfant et jamais lisière ». M. du Rusquec a treuzen f. pl. nou lange; forme influencée par l'étymologie de l'auteur, qui la tire de treuz travers. On dit en petit Trég. trênjo langes, sing. eun tréhen; ce qui témoigne d'un z dur, comme dans raz rat, pl. rahet, et  $koaha\overline{n}$  diminuer. Il en est de même des autres variantes citées. Une seule ferait quelque difficulté, c'est treçzen, bien qu'à la rigueur on puisse l'expliquer comme goaçz pire Gr. = moy. bret. goaz (voir Gloss. v. acc). Tout ceci suppose un v. bret. \*trethin, plur. \*trethinnou qu'il est difficile de séparer du v. gall. brethinnou id., cf. Rev. Celt., VII, 156; mot de même origine que le bret. moy. broz petite cotte de femme,

corset, léon. et tréc. brôz, van. broh, voir Stokes, Urkel-tischer Sprachschatz 182.

L'altération du b paraît produite ici par le mot treçzenn tresse, pl. treçz et trezennou, lisez treçzennou, cf. treçzenna tresser, etc., Gr.

- M. Henry a tiré *trèzen* du franç. *trousses* hardes. En ce cas on attendrait des traces du ç, au moins en breton moyen.
- 3. Il est vrai que celui-ci a *moez* voix, qui semble être pour \*voeç (Rev. Celt., XI, 354). Mais ce fait est tellement isolé, qu'il appelle lui-même une explication par l'analogie. Moez, uoez aurait-il subi l'influence de yez langage, qui en bret. mod. se dit aussi du cri des animaux?

#### 20. STEK.

Troude donne comme cornouaillaise l'expression gouzout ar stek être au courant de ce qui se passe. Milin ms rectifie le dialecte, en mettant « Léon » au lieu de C., et ajoute : « connaître le train, le maniement, les ruses du jeu. Se dit proprement des jeux de cartes. Le mot est de Léon. ne choar ket ar stek tamm ebed, il ne connaît pas du tout les ruses du jeu. »

C'est le languedocien estè, estèc, rouergat istèc m. « stecq, romestecq, sorte de jeu de cartes...; stecq, la marque que l'on efface pour celui qui fait la dernière levée au romestecq; manière de s'y prendre, truc, moyen, méthode, manœuvre, savoir-faire, adresse...; counèis l'estè, il connaît le fin de l'affaire, il a le truc », Mistral. Cet auteur cite ce texte de Richer (1662): « Ils n'entendent pas le stèc. » Littré ne donne que romestecq m. jeu de cartes; Sachs-Villatte a la locution « entendre le romestecq », allem. « den Rummel verstehen », avoir le fil ou le chic, savoir le tour (du métier).

Le petit trécorois *trut*, qui a l'emploi du léon. *stek*, était également le nom français d'un jeu de cartes, *Rev. Celt.*, XV, 367; cf. langued. *tru, truc*, gascon *trut...* « habitude, secret, facilité de faire », Mistral.

- 21. ÂB; CEPANANT; MENEL, HADMÉNEL, CHOM, PÉZEL; HUN; DOUAREN; GOUBENER; STIF; ERBEDI, DIELBED
- 1. M. l'abbé Biler a eu l'obligeance de m'apprendre qu'il a entendu l'expression âb war (les pigeons sont) acharnés sur, avides de (grain). C'est le moy.-bret. abr (du franç. ápre), dont je n'avais trouvé pour la langue moderne que la forme apr en 1633, Gloss. 14, et auquel je puis ainsi donner un certificat de vie.
- 2. Cepandant, sepandant, cependant, cité d'après un texte de 1628, Archiv für celt. Levikogr. I, 611, sepannant dans un passage qui peut être plus ancien, Rev. Celt., XX, 232, n'a pas péri non plus : on lit cepanant dans les Fablou de Ricou, Morlaix, 1828, p. 99.
- 3. Troude donne comme inusité menel, part. manet « demeurer, habiter »; assertion contre laquelle j'ai protesté, De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne, p. 10. Le mot est, en effet, « employé par tout le pays trécorois », non pas dans le sens d' « habiter », qu'il n'a sans doute jamais eu, mais dans celui de « demeurer, rester, être arrêté ». En petit Tréguier, où l'infinitif est mènel, on dit par exemple: manned e ër c'har ba 'n touf la charrette est restée dans le fossé; manned e më loukes aze le sot est demeuré là bouche bée; manned e en luin, ou en drouk zant Beulbes, id.; war dare e mannet, il a été sur le point de tomber, mais « il est resté sur le point », il ne l'a pas fait; manned zou kik il est resté de la viande, etc; il y a aussi le composé hadménel, part. hadmannet rester de nouveau; retomber (endormi), se rendormir.
- Le P. Grégoire a traduit « faire sa demeure en un lieu » par menel én ul lec'h, probablement sans attacher à la locution française son sens précis. Après avoir donné de « demeurer,

habiter un lieu » des traductions dans les dialectes de Léon et de Vannes, il ajoute : « (menel. pr. manet. » Cette disposition est l'indice d'un alias ou mot suranné; je soupçonne qu'il avait alors cette idée : le mot a dû signifier « habiter », puisqu'il a produit maner, manoir (habitation). Mais quelques lignes plus bas, il explique bien la nuance exprimée par ce verbe : « Demeurer, ne s'en aller pas. Menel. mana. ppr. manet »; ce que confirment ses exemples : il a demeuré (manet eo) après nous; il demeure (menel a ra) en arrière; où est-il demeuré? (manet).

Le Gonidec regarde *ménel* comme remplaçant « par abus » *mana*, non usité, et le traduit « rester, demeurer, tarder. »

Milin a écrit sur l'article menel de Troude : « J'ai entendu cette expression à Lamba... en Plouvorn il y a quelques années. - On dit encore manet eo il est resté, dans certains cantons. > J. Moal, dans son Supplément à Troude (1890), donne « rester », manout; « anciennement on disait : menel. Au futur, on dit mano; au participe passé, manet. S'il en reste (après le repas), mar man, ou, ma van. Ce qui restera après mon repas, ar pez a vano em dilerc'h (em goude.) Il n'en reste que peu, n'euz ket manet kalz »; et au mot demeurer : « L'ancien verbe, menel, a formé le mot maner, manoir. » Le Supplément aux dictionnaires bret., Landerneau, 1872, qui a été la principale source écrite du livre de Moal, porte, p. 100, 101 : « Reste... Il y a aussi, manout, choum. Il est resté au lit, maned eo en e velc. (Trég.) Il n'en reste que peu, n'euz ket maned calz (80). L'expression: maned eo ar mor, est connue, au bord de la mer. On entend quelquefois : calz a ve mar mane. » La mention « (80) » veut dire : recueilli de la bouche d'une personne de quatre-vingts ans. L'abréviation « Trég. » paraît désigner ici une façon de parler plus commune en Tréguier (on attendrait, en ce dialecte, maned e en e wele).

Ni D. Le Pelletier, ni Roussel ms ne parlent de menel, p. manet, que le P. Maunoir avait traduit « demeurer ».

Il n'en résulte pas moins des témoignages précédents que Troude s'est trop hâté de dresser l'acte de décès de ce verbe. Il subsiste, avec la nuance qui lui était propre en moy. bret., au moins dans le trécorois et dans certaines variétés du Léon. Ailleurs il a succombé à la concurrence de chom, choum, qui, bien que signifiant de plus « habiter », a toujours pu le remplacer. Ainsi le passage « colligite quæ superaverunt fragmenta » (saint Jean, VI, 12), que M. Le Coat a traduit dastumit an tamou a zo manet, avait été rendu, en trécorois même, dastumet an tamo a so chomet (Testamant neve, Guingamp, 1853).

Seul, à ma connaissance, le dialecte vannetais de Batz (Loire-Inférieure) a renoncé à cet emploi de *chom*. Il a continué à s'en servir au sens de « demeurer, habiter », et lui a, en outre, fait signifier « il faut »; mais pour exprimer l'idée de « rester », il dit pêzel, penzel, part. pezeit (= van. poésèl, poèsein, poéss, part. poézétt ou poesste « arrêter, demeurer » l'A.; -eit en ce langage est une transformation phonétique de -et).

4. Le P. Maunoir donne hun songe; Grég. hun pl. you sommeil ou somme; un hun calet un profond sommeil; em hun, dre va hun pendant mon sommeil; Pel. hûn sommeil, songe.

Selon Le Gonidec, hûn sommeil est « peu usité aujourd'hui »; Troude, allant plus loin, dit qu'il « n'est plus usité »; de même le Lexique de M. Henry le déclare « tombé en désuétude ». Il est pourtant parfaitement en usage dans le pays trécorois; voir Rev. cett., IV, 156 (cf. Barzaz Br., 487). Au lieu de faire cette simple constatation, Moal s'est lancé à l'art. sommifère (sic!) dans une dissertation à perte de vue sur la parenté du mot « qu'autrefois on écrivait, hun » avec le lat. funera; c'est un emprunt malheureux au Suppl. de Roudaut, p. 103.

Bien qu'il ne soit pas mentionné par l'A., le mot est aussi du dialecte de Vannes. Le Dict. bret.-fr. de Châl. porte : huné sommeil, une une, un uné un rêve. Il y a là mélange et confusion partielle de deux mots distincts; il faudrait : hune sommeil,

un une; huné rêve, un uné. C'est ce que montre le Dict. fr.bret. ms du même auteur, qui donne : « somme », cousq', hun; « songe » song', hun pl. ieu; il n'y a que les esprits faibles qui s'arrêtent à interpréter les songes, ...a him arrest' en hunureeu, en hunieu. Hunieu est une variante de hunéyeu que donne l'A.; elle a pu contribuer à l'emploi de hun comme synonyme de huné. Le bizarre renseignement fourni par Grég. : « Sommeil... Van. ...hune. p. huneéü. hun p. hunéü » provient d'une correction incomplète au Dict. bret.-fr. de Châl. : il eût fallu écrire le premier mot huné pl. hunééü, et l'employer à traduire « songe » ou « rève »; cf. hunéeu, Histoërieu ag en eu testamand, p. 60. Hun se lit, Livr el labourer, p. 164: Un hun huek ha didrous e rid én ou mampreu « un repos doux et paisible coule dans tous leurs membres », cf. Cadic, En Est (1897), p. 68: Un hun huek ha didrouz e zousei hou mampreu « un sommeil paisible et réparateur soulagera vos membres ».

- 5. On peut voir, Ztschr. f. celt. Philol., III, 307, que le mot douaren petit-fils, généralement regardé comme propre au vannetais, est aussi du Léon, selon Milin et le P. Grégoire; cf. encore ce dernier, s. v. qualité: o veza doüaren dezañ; et s. v. enfant: « petit enfant, à l'égard du grand pere, et de la grand'mere. Nyz. p. Nyzed. douaren. p. douarened », fém. « Nyzès. p. nyzesed. douarenès. p. douarenesed. »
- 6. Le van. goupener oreiller, donné seulement par Châl. ms, devrait être \*goubener, d'après l'étymologie : gall. gobennydd, Gloss. 282. Or goubener existe en effet. C'est un mot propre à quelques localités, qui a été prononcé un jour devant M. l'abbé Buléon et devant moi.
- 7. Grég. traduit « lavoir » par styffell, styvéll, et ajoute : « (à Ouëssant : styff.) » Cf. Gloss. 655. De là l'art. de Trd : « Styff, s. m. (anc.) Source d'eau sortant de roche, lavoir. Dans ce dernier sens, ce mot se dit encore à Ouessant. » Mil. ms ajoute : « et bien ailleurs, à Morlaix par exemple, à

Saint-Cadou près Sizun, Léon, où stiff marque [un] courant d'eau douce. Ainsi aussi à Ouessant où ce mot marqué sur la carte indique un courant de mer mais moins fort que celui qu'indique le mot froud ».

8. Pel. dit, au mot *erbedi*: « Nos Bretons de Léon » lui donnent le sens de « Ménager, épargner, conserver, garder : ainsi chez eux *Erbed e bara a-ra*, veut dire, il ménage et épargne son pain »; et il compare avec raison le gall. *arbed*, cf. *Gloss*. 219.

Troude ne connaît plus ce mot que par un « vieux manuscrit ». C'est celui de Roussel, qui porte : « *Erbedi...* [en Léon] » (sic) « épargner, menager, garder ».

Ce verbe se retrouve, avec changement d'r en l, dans un proverbe trécorois recueilli par Hingant : Ann hini a elbed hé zec'hed A elbed hé iec'hed celui qui épargne sa soif épargne sa santé, Krenn-lavariou bro-Dreger, Saint-Brieuc, 1899, p. 6, cf. 2. M. Vallée a constaté aussi, dans l'usage du Bas-Tréguier, la présence du mot elbedi et de son composé dielbed prodigue, qui n'épargne pas (cf. Krenn-lavariou war ar miziou..., Saint-Brieuc, 1900, p. 3).

Ainsi ce ne sont pas seulement les assertions positives des lexicographes bretons qui demandent à être contrôlées sérieusement par l'étymologiste ou l'historien de la langue; leurs négations plus ou moins explicites sont parfois aussi sujettes à caution.

# 22. AMPRESTAFF, ANPREST

Le moy. bret. amprestaff emprunter (mod. emprèsta, amprèsta, van. amprestein, emprestein Gr., empresti Pel., petit tréc. amprest id., cf. amprèst, émprest pl. ou, van. id. pl. ëu emprunt, emprester, amprester, van. amprestour, emprestour celui qui emprunte, f. empresterès Gr.) est regardé dans mon Dict. étym. comme venant du franç. emprunter, avec mélange

analogique de prestaff prêter. M. Grammont a recours à une combinaison semblable pour expliquer le mot onpreta emprunter (patois de la Franche-Comté), Mêm. Soc. ling., XI. 365. Mais emprunter ne doit rien avoir à faire ici, puisqu'on trouve en bas lat. emprestare = « prendre en prêt », comme le fait remarquer Pel.; cf. v. franç. emprest emprunt, enprestance id., emprestor emprunteur God.

# 23. ARC'HOUËRE; GOUERE; CORONCQAT, COASQUÆDÊC, GUERN, GOURIGUIAN

1. Grég. dit, s. v. genie: « Genie, soit bon, soit mauvais, qui selon l'opinion du peuple, accompagnent toûjours chaque homme, An arc'houëre. Genie familier, demon privé. An diaul priñvet. an arc'houëre. (Je ne scai d'où peut venir ce mot de, arc'houëre, fort commun parmi les anciens du peuple, si ce n'est de, arc'hantour, apporte-argent: parce qu'ils disent que celui qui a cet arc'houëre, ne manque point d'argent.) » et s. v. demon: « Demon, esprit soit bon, soit mauvais, genie. Arc'houëre. an arc'houëre. grippy. »

Le Gonidec répète la première de ces définitions, en changeant « soit bon, soit mauvais » en « esprit ou démon. » D'après lui le mot est masc., se prononce en 3 syll. ar-c'hou'e-r'e, et prend au plur. -ou, ou mieux -ed; il ajoute cet exemple : « Croyez-vous aux esprits familiers? » (arc'hou'er'e'ed). Il est très possible que tout ceci dérive uniquement du texte de Grég. La façon dont Troude et Moal parlent de arc'houere permet aussi de croire qu'ils ne l'ont pas entendu. De même pour Milin. Celui-ci a, sur un exemplaire de Trd, transcrit l'étymologie de Grég., et ajoute : « Un auteur » (mot biffé ensuite) « manuscrit breton donne à ce mot le sens de lien malicieux, la personne maligne, l'esprit malin qui est en nous, le mauvais ange qui nous pousse. ar, le ou sur; gour, homme, personne ou

malice; et *ere*, lien qui enchaîne. » Il n'y a là qu'une décomposition par étymologie fantaisiste. Sur un autre exemplaire, Milin a ajouté à la définition : « sylphide, démon. »

- 2. Arc'houëre a tout l'air d'être composé de ar- sur et de \*co-ere, variante de kévéré compagnon (= \*com-ere), Gloss. 538; voir ibid. v. coabren, etc.; Rev. Celt., XIX, 319, 332; cf. moy. bret. arhuest, archuest- assister (à) = \*ar-co-est-, à côté du gall. cyf-eistedd sièger ensemble, Mém. Soc. ling., XI, 106, 107.
- 3. Une formation voisine de ar-c'houëre peut se trouver dans gouere m. « Il se dit d'un homme maigre et grand. Ce mot figure parmi les noms de famille » Trd; sur quoi il y a ces remarques manuscrites de Milin : « Je ne sais si ce mot est dans les noms de famille mais je l'ai donné à M. Troude comme étant employé à l'île de Batz »; « Ce mot est de l'île de Batz on ne le dit nulle part ailleurs »; « er gouere eo, da lavaret eo en den diskarn, distruj, treud ha braz (I. de B.) ». Moal donne, v. maigre : « Homme grand et maigre, gouere, m. Ce mot forme un nom de famille. » Il est clair que ceci ne fait que reproduire l'art. de Trd.

Si ce n'est pas une application locale de gouere juillet (un des longs mois), il est permis d'y voir un composé gou-ere voisin de \*(ar-)co-ere et signifiant aussi « compagnon. » Sur de semblables alternances des deux préfixes comme dans coroncqat, couroncqa et van. gourinquat, moy. bret. gouz-roncquet se baigner, etc., Gloss. 504, 505, voir ibid. 280, 660, 661; Mém. Soc. ling., X, 342, 343; cf. van. coasquædéc touffu l'A., à côté de goasqedennein ombrager Gloss. 266. Ce rapport peut être reproduit plus ou moins exactement par l'analogie: van. guern, er huern le réservoir placé sur une machine à vanner, à moudre, etc. (Buléon), guern' melin trémie de moulin Châl. ms, pour quærnn l'A., etc., Gloss. 551. Dans gouriguian pygmée Châl. ms, pour corriguant Châl., il y avait une autre cause de confusion, c'est la synonymie de cor

et gour-, cf. Gloss. v. Gouriar. On a même pensé que goupeut venir phonétiquement de co- prétonique (Stokes, Beiträge de Bezzenberger, XXV, 258).

### 24. BADEIANT

L'expression bretonne shei war ar vadeiant « frapper sur le baptème », c'est-à-dire sur la place du baptème, sur la tête, a été citée dans un livre relatif à la Bretagne (je crois que c'est celui d'Habasque). M. Quellien emploie une locution semblable : kuzet beteg ho badeiant « enlizés jusqu'à la place où ils reçurent le baptème », Breiz 54, 55 (cf. Earz. Br.. 389 : « son front seul avait été respecté [des loups dévorants], par la vertu du baptème »).

N'y aurait-il pas une même association d'idées dans l'irl. baithes sommet de la tête, acc. baithis, cf. baithis (dat.) baptème Z² 788? M. Macbain rapporte ce premier mot irl., aujour-d'hui baithis, en gaélique d'Ecosse bathais front, à un primitif bat-esti-, de la même racine que pásis; la ressemblance de o bhonn coa bhaithis « from his sole to his crown » (Stokes, Lives of saints from the Book of Lismore 28, 176, cf. Annales de Bret., XV, 123) avec le bret. beteg ho badeiant est au moins aussi convaincante.

A. Delvau donne de même, dans son Dictionnaire de la langue verte: « Baptême, la tête dans l'argot des faubouriens, qui se souviennent de leur ondoiement »; et selon le Dictionnaire encyclopédique français-allemend de Sachs-Villatte « kopf » (tête) est une acception populaire de baptême.

# 25. BERZAN

J'ai entendu ce mot dans les deux sens opposés de « commander » et de « défendre », cf. Gloss. 59. C'est le second qui est le primitif; pour l'autre emploi, on peut comparer cette

phrase en v. franç. (Les quinze joyes du Mariage, 2° éd., p. 93): « Le juge par jugement les separe, et leur deffent à grousses paines qu'ilz se tiennent chastement en continence. »

### 26. GUEH; CLEHERIC; MARTIROLAICH

1. Le mot guez fois, étudié plus haut (n° 5), a en vannetais sous la forme gueh une acception spéciale: ni iv ur hueh nous buvons un coup, vers de M. P. Laurent, sur la carte postale où figure son portrait; ur huèh chistr un verre de cidre, Est 73, ur uéh-gùin (boire) un peu de vin, ur uéh-deur (demander) un peu d'eau Magasin spirituel, 1790, p. 155, klah ur huèh-deur dehon lui chercher un peu d'eau, Bul., Hist. sant. 54, etc.

Cet emploi doit être imité du v. franç. : « je m'en voys boyre encores quelque veguade » Rabelais (*Gargantua*, l. I, ch. 6); gascon bêure uno vegado boire un coup, Mistral; Haut-Maine baère eune faè, de Montesson.

- 2. A la formation étrange weschoüic (n° 5, § 15), on peut comparer cleheric sonnette, mot donné par Chàl. ms comme synonyme de clohic, avec les plur. clehiqueu, cleheriqueu.
- 3. Il faut joindre aux mots qui ont pris la finale -ach par analogie, comme horolach (ibid. § 7-9, 16, 17), martirolaich, pl. ou « martirologe » Gr.

# 27. HOAZL, HOAZLIFF; DAZLOU

Le bret. n'a jamais entièrement perdu la suite de sons  $\mathcal{U}$ : on dit encore à Ouessant guelt, herbe, comme l'a observé M. Loth (Rev. Celt., XVI, 205). Cependant il est certain que la langue s'en est débarrassée le plus souvent, par la vocalisation de l' $\ell$ : v.-bret. guelt-, moy.-bret. gueut-, gueaut-.

La métathèse de lt en tl aurait eu le même effet; son emploi est d'autant plus admissible, que le son l est sujet à se trans-

poser, cf. Gloss. v. squilfou, et que d'ailleurs -tl, d'où -zl, était une consonnance assez fréquente : c'est sans doute ce qui a donné au moy.-bret. dazrou larmes la variante dazlou.

Le moy.-bret. hoazl « baaillement ou fandance », hoazliff bâiller, peut en conséquence, correspondre au gall. hollt fente, hollti fendre. Il viendrait de \*hwall pour \*hwalt, \*hwolt, cf. v. irl. scailt fente scoiltim je fends, grec σχύλλω (voir Indogerman. Forschungen, VI, 316), tandis que le moy.-bret. faut, fente, auj. faout vient de \*falt, cf. le cornique feldzha fendre et l'all. spalt.

## 28. KLODET, NODI, NODAL, DINODI

- 1. Klodet « (chienne, chatte) qui a eu des petits », mot que m'a appris M. Vallée, doit être un mélange de quelque forme parente du franç. éclore, cf. van. scloeret é (la jument) a pouliné et de nodi éclore, van. nodein mettre bas, faire des petits, Gloss. 605.
- 2. M. Henry propose d'expliquer nodi par \*en-odi, d'après le van. inhodein, dihodein, monter en épi Gloss. 169; ce qui me semble inacceptable. Le van. odein mettre bas vient de nodein id., cf. Gloss. 331. Nodi éclore a dû signifier aussi « faire éclore »; on ne trouve en moy.-bret. que nodas avec le sens plus général « il produisit, fabriqua » (une idole). Je crois encore ce mot identique au gall. nodi marquer, du lat. notare, d'où arnodi, noter, bret. arnodi commencer, essayer à bien faire quelque chose Pel. La liaison des idées est indiquée par le sens « fèler, fendre un peu », que Grég. donne à nodi; cf. Pel.: naudi ou nodi. « On s'en sert en Cornwaillle pour exprimer les efforts que font les poulets en frappant, dit-on, l'œuf pour le rompre et en sortir. » A l'art. nodi de Trd, Milin a ajouté : « c'est dinodi, en Léon »; ailleurs il écrit : « Dinodi. v. n. se dit particulièrement des petits poussins et des oiseaux qui éclosent en cassant la coque qui les renferme... On le dit

encore du blé. — Evil ma c'hellfe va chaloun dinodi gwersiou (Combeau). » Milin a souligné le mot éclosent. Quand on applique dinodi au blé, c'est sans doute en parlant du grain mûr qui s'échappe de son enveloppe, ce qui diffère sensiblement du sens de inhodein « monter en épi. » Le passage de Combeau, poète resté inédit et dont Milin faisait grand cas, signifie : « pour que mon cœur pût faire éclore des vers. »

Trd donne nodal v. n. se moquer, gausser, qui peut également se rattacher au lat. notare.

- 29. KLUCHA, PLUCHA, PUCHA, SKRUCHA, KLUJA, CLUTEIN, KLUFA, PLAFA; KLUD, KLUDELL; KLUJAR; KLUKA; DIBUCHA; PUKA; BUQAÑ.
- 1. Pour exprimer l'idée de « s'accroupir », on trouve en breton les radicaux de formes voisines kluch-, pluch-, puch-, skluch-, skruch-; kluj-; klut-; kluf-.

Grég. donne pucha, clucha, plucha, van. clucheiñ s'accroupir; puchadur, cluchèrez, pluchadur accroupissement; Châl. cluchein accroupir, Châl. ms cluchein, gouruéein s'accroupir, avec cette remarque: « quelques-uns croient que cluchein est pour les hommes et gouruéein pour les bêtes »; l'A. cluchein, glutein s'accroupir, cluchereah, clutereah m. pl. eu accroupissement. Ici glutein est une faute d'impression; cela résulte, non seulement du substantif clutereah, mais aussi de la forme de l'indicatif présent qui suit, glutt pour mè glutt, cf. à la même page gluche, gouble, grappe de cluchein, coublein, crappein, voir p. xviij, etc.

Pel. mentionne d'abord clugea, cluia jucher, se poser sur le juchoir, et clucha « prononcé plus fort, couvrir la poule, parlant du coq »; il ajoute que « M. Roussel prononçoit plus doux en son dialecte Cluya », et que cluja « signifie aussi dans le burlesque, s'asseoir sur ses talons ». Roussel ms porte,

en cinq articles : « cluda jucher, se poser sur le juchoir clucha couvrir la poule v: cluya »; « clugea ou cluja v: plava »; « cluja, signifie aussi dans le burlesque, s'asseoir sur ses talons »; « clucha percher, s'accroupir parlant de la volaille »; « cluchen se dit d'une femme qui se plaint tout bas pour obtenir ses besoins d'une autre plus riche qu'elle ». Il n'y a pas d'article plava; mais cf. Trd. : « Plafa, plava, v. n. Se percher sur un arbre, s'abattre sur un arbre, sur un champ, parlant des gros oiseaux, comme pigeons et autres »; et Mil. ms: « plava, plafa v. n. se tapir, se hucher, se coucher à plat comme les poules et les oiseaux »; plav, s. m. pl. ou, l'action de se tapir, de se coucher, de se jucher, de s'asseoir à plat comme font les poules et toutes sortes d'oiseaux pour recevoir le mâle »; « plafet eo Janned Jeanne s'est assise sur ses talons ». Dans un conte publié par Troude, dict. franç.bret., v. vers, on lit, p. 913 : e plavaz war skour eur wezen (l'épervier) se posa sur la branche d'un arbre.

Le Gonidec a klucha, pucha s'accroupir, s'asseoir sur les talons; kluchérez, kluchadur, puchérez m. action de le faire; H. de la Villemarqué ajoute puchérer (lisez pucher) m. pl. ien accroupi, mot cornouaillais, « ne s'applique qu'aux tailleurs, dans le langage burlesque ».

Troude a: klucha s'accroupir; kluchenn f. en cornou. femme qui se plaint en cachette de sa position, femme paresseuse qui reste accroupie au lieu de travailler; klufa s'accroupir; klufenn, glufenn f. femme habituée à fureter dans les maisons sous prétexte de dire des nouvelles (scandaleuses), et qui, à l'occasion, emporte quelque objet en cachette; pucha, puchat s'accroupir. Milin ms rejette cette dernière forme: « on ne dit jamais puchat ». Il donne par ailleurs: klucha (s'accroupir), s'asseoir sur ses talons comme font les femmes, kluchet eo Janned Jeanne s'est assise sur ses talons; pucha id., hag hi luch, evelato e puch; Evil-hi da veza luch Evel ar re all e puch bien qu'elle soit louche elle s'accroupit comme les autres, c.-à-d. « elle est femme

et soumise à ses nécessités »; puchet, rampet eo Paol warn-han, le diable est assis dessus, pour dire qu'une chose égarée
ou perdue est introuvable; kluch, kluchou accroupissement
d'aplomb de haut en bas; war he c'hluchou ema elle est accroupie; puch penchement jusqu'à terre et d'aplomb, war he
buchou, war he gluchou accroupi; klufan adj. et subst. m. pl.
ed tartuffe, hypocrite, faux flatteur, cajoleur, séducteur,
trompeur; klufana v. a. faire le tartuffe, tromper, séduire. On
lit hor glufen notre commère, la fille dédaigneuse, p. 57 des
Marvaillou grac'h-koz de Milin; il s'agit de « certaine fille
un peu trop fière » dont parle la fable de La Fontaine.

Les Krenn-lavariou... ha doareou-lavar Kerne-Uhel publiés par M. Vallée, St-Brieuc, 1900, p. 24, portent, p. 24, le proverbe de la Cornouaille des Côtes-du-Nord: Na sklucha ket gant sort-se « il n'a pas de relations avec ce monde. ce n'est pas son milieu, c'est de trop petit monde pour lui », avec cette note: « Sklucha, skrucha, klucha, pucha, s'accroupir ».

On dit en petit Trég.  $klucha\overline{n}$  s'accroupir, s'asseoir sur les talons.

2. Le Lexique explique klucha comme une variante de kluja se jucher, dérivé de klud juchoir. Mais les deux mots semblent bien distincts. Le second est en van. cludein v. a. jucher (les poules), percher, v. n. se jucher, se percher l'A.; percher, s'accroupir pour la volaille, selon quelques-uns; clugein jucher Châl. Il est vrai que klud, kluj- a pu influencer kluch-; c'est l'explication la plus naturelle pour clutein, dont le t paraît emprunté à un verbe \*kluta ou \*klutat « gagner le juchoir ». Cf. inversement an digluch (à côté de an diglud) « dejuc, temps où les poules quittent le juc » Gr. (diglud er yèr l'A.); diglugea, digluda, van. digludeiñ, diglucheiñ « dejucher, sortir du juchoir » Gr., digludein l'A.

Le Nomenclator donne clut an yer poulailler, clugat se jucher (par g doux cf. clugea Maunoir); Roussel ms clud ou clut juc, juchoir; Gr. clud m. pl. clugeou, cludou, van. cludëu

id.; l'A. clud er yérr m. pl. eu, etc.; au figuré it lec'h-all... da glask eur c'hlud « allez ailleurs, (vous et les vôtres, avec votre argent neuf) chercher un perchoir », Barz. Br. 253 (cornou.); eat eo Ian war he c'hlud Jean s'est couché Mil. ms, ceci suppose une variante glud qui est en effet donnée par Trd, et confirmée par dic'hluda « sortir du juchoir » Moal. On ne trouve en moy. bret. que cludenn gite; cf. kludenn f. tanière, « je crois que ce mot doit être pris au sens de retraite, de lieu de repos de bêtes non farouches, comme serait un poulailler ou le gîte de lapins privés » Trd.

D'après M. Henry, kliid serait proprement « construction », cf. v. bret. clutgued amas, clutam je construis, gall. cludaf j'amoncelle; bret. mod. kludel f. pl. -llou le corps d'une charrette Gon., kludell Trd, litt. « la partie du véhicule que l'on charge »; d'un celt. \*klout-ō montrant les mêmes consonnes que le got. hlath-an charger. Mais la différence des voyelles est un sérieux obstacle à ce rapprochement, d'autant plus que la racine peut bien comprendre seulement clu-. Ceci n'oblige pas à poser en v. celt. \*clou-; le brittonique clu- s'expliquerait aussi bien par \*cloi-, degré fléchi d'une racine \*clei-.

Or celle-ci se montre dans des mots qu'il est difficile d'exclure de la famille de *klud*: gall. *clwyd* f. juchoir, *clwydo* se jucher; gaélique d'Écosse *cliath* couvrir les poules, cocher (cf. tréc. *kluda*n id., *Gloss.* 109).

M. Loth remarque que Châl. confond en un article: « clut, juchoir, claye, barriere d'un champ...», deux mots « d'origine différente », dont l'un est en bas-van. et en léon. clud perchoir, et l'autre en léon. cloued, en b.-van. cleud claie, barrière à claire-voie d'un champ. Ces mots sont distincts, en effet, mais voisins d'origine, et susceptibles en plusieurs dialectes d'une prononciation commune. Châl. a encore cludat herser (une terre), léon. kloueda; l'A. cludatt id., cludereah m. pl. cu hersement, cludourr herseur, clud f. pl. eu claie, cludeell f. pl. eu claie attachée aux soliveaux pour y mettre

Digitized by Google

du lard, cludeellig f. clayon pour faire égoutter. La différence des deux clut van. était donc seulement dans le genre; peut-être l'incertitude partielle de l'initiale vient-elle de ce que klud juchoir a été aussi fém., comme klud claie et comme le gall. clwyd qui a les deux sens. Il est possible aussi que le léon. kludel vienne de \*cleudell, \*cloedell, comme le van. cludeell. Châl. ms donne clouedelleu d'onnet ar en deur, radeau.

Kloued, klud f. claie, v. irl. cliath = gaul.\*clei-tā, d'où le bas lat. clēta, cf. Urkelt. Sprachsch. 101. Dans klud (glud) m. perchoir, on peut voir, soit un descendant direct de \*cloi-t-, comme le v. bret. clutam (litt. « j'appuie », d'où « j'entasse, je construis »), soit un mélange de \*cleitā, gall. cluyd, avec quelque autre dérivé de \*cloi-. En tout cas, l'origine première est la même que dans le grec χλίνη lit, χλίμαξ escalier, échelle, etc. M. Prellwitz explique clēta par une racine klē, klō, cf. χλωδός; mais ceci eût donné bien plutôt \*cli- en celtique.

3. Le bret. klujar perdrix est regardé dans le Lexique comme venant du moy.-bret. gouriar, gall. coriar, litt. « poule naine », avec influence de kluja. Mais à côté de Gouriar, nom propre, Gloss. 286, on trouve en moy.-bret. clugar perdrix, sans doute avec g doux. Le Nomenclator donne p. 40, 41, clugar, gluiar; Maun. cluiar pl. clugiri, et clugeria chasser aux perdrix; Roussel ms clujar; Châl. clugyar, cluyar pl. clugeri, cluheri; clugëaric perdreau; Chàl. ms chugon glujar, er chug ac ur glujar « un pressis de perdrix »; l'A. cluyar pl. clugeri, cluheri, dim. cluyaric, pl. -igueu; Grég. clujar pl. clugiry, van. clugyar, cluyar, pl. clugery, cluhery, dim. clujaricq pl. clugiriigou, van. clugiaricq, clugearicq, ppl. -iguëu. Pel. dit que quelques-uns prononcent cleujar; Mil. ms donne au fig. « eur glujar eo, c'est une rouée, une finette »; on lit en van. er glujal la perdrix, Rev. de Bret., de Vendée et d'Anjou, août 1898, p. 139.

Le gall. dit clugiar perdrix, dont la première partie contient

évidemment le mot clugio s'accroupir; cf. ces passages de Buffon sur la perdrix grise : « Le mâle, qui n'a point pris de part au soin de couver les œufs, partage avec la mère celui d'élever les petits... Il n'est pas rare de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre, et couvrant de leurs ailes leurs petits poussins, dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs... Les perdrix grises sont oiseaux sédentaires... Elles craignent beaucoup l'oiseau de proie; lorsqu'elles l'ont aperçu, elles se mettent en tas les unes contre les autres et tiennent ferme, quoique l'oiseau, qui les voit aussi fort bien, les approche de très près en rasant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une et de la prendre au vol ». Le gall. clugio s'accroupir, se percher, clug m. masse, représente phonétiquement \*cloi-c-. Rien ne force à séparer les mots bret. klucha, klujar du gall. clugio, clugiar.

- 4. Le petit trécorois kluken f. commère paraît différent. Ce doit être un dérivé de kluka v. n. en cornou. « boire à grandes gorgées » Trd, en léon. « avaler à longs traits, en claquant des lèvres et montrant qu'on trouve bon; boire et manger avec goût » Mil. ms; klukadenn f. grande gorgée Trd, Mil. ms; gluka v. n. avaler comme fait un gourmet avec un certain bruit de la bouche Trd; onomatopée, cf. cluc coup de vin en Rouergue, cluca gober, avaler, en Béarn, Mistral, etc.
- 5. Klufa pourrait bien être un mélange de klucha et de plafa, plava, qui lui-même semble une variante de \*plaoua, cf. b. lat. plāgare frapper, battre. Roussel ms donne : « plaouhia, gober, attraper comme fait un chien un morceau de pain qu'on lui jette en l'air en l'attrappant avant qu'il ait tombé, devorer, manger avidement, promptement goulument ». Cf. Pel.: « Plaouhia, que je n'ai jamais entendu, a pour participe passif Plaouhiet assez usité pour dire celui qui est blessé d'un coup de griffe d'une bête féroce, selon que M. Roussel me l'a appris. Je le trouve cependant écrit Plaou-

hyet dans les Amourettes du Vieillard pour un homme attaqué d'une maladie violente et mortelle: car il est parlé en cet endroit de la maladie qui attaque un homme fort âgé »; Grég.: « Blesser une bête, parlant du loup. Plaouya »; Trd.: « Plaoufa, plaouia, v. a. C. Blesser à coups de griffes, comme font les bêtes sauvages »; « Plaouin, v. n. Gober ou attraper comme fait un chien à qui on jette en l'air un morceau de pain, de viande, et qui l'attrape avant qu'il soit à terre. Il se disait aussi au sens de manger gloutonnement »; Mil. ms: Plaoufa, plaouia. « Ce mot chez le peuple exprime plus que blesser, mais dévorer. Il [a] aussi le sens de sauter sur [:] ar bleiz en deuz plaouiet war ar maout » (le mot war a été ensuite effacé); « an oan a zo bet plaouiet gant ar bleiz ».

La transformation de plaou- en plav-, plaf-, plaouf- était favorisée par les mots brifa, briva manger avidement et beaucoup Pel., du franç. brifer; sqilfa « griffer, prendre de la griffe » Gr., skilfa prendre avec la griffe, au fig. dérober, ravir Gon., Gloss. 647. D'ailleurs on trouve un développement semblable dans un mot de sens voisin de klusa et plasa: moy. bret. stoeaff, stouet (et stouuet?) fléchir, pencher, se prosterner, prét. 3º pers. pl. stoufsont, Nouclou 310; part. stoufet, Doctrinal 192; inf. stouet, stouvet, staouet, « M. Roussel écrivoit Stouet et Stoufet » Pel.; « stoua, stoufa, stoura, se baisser, s'incliner, se courber, faire la réverence, a la maniere des femmes qui ne plient que les jarrêts, se mettre à genoux. Sunt qui dicunt stoufet, a l'infinitif Stoura dan daoulin, se baisser à deux genoux » Roussel ms; stouff pl. stouvou inclination, mouvement du corps, de la tête, qu'on baisse, dim. stouvicg, stouicg Gr.; cf. Rev. Celt., XJV, 321, 322.

- 6. Plucha doit-il son p à plafa? Ce pourrait bien être plutôt un mélange de klucha et pucha.
- M. Henry suppose que ce dernier vient du lat. *putus* petit, contaminé de *pūtidus* affecté; ce qui n'a guère de vraisemblance.

Mil. ms donne dibucha débusquer, avec cet exemple : Hen eo en deuz dibuchet ar c'had (c'est lui qui a débusqué le lièvre). Dibucha, du franç. débucher, aurait-il été décomposé instinctivement on di- + \*pucha être tapi? Ce mot fantastique aurait ensuite trouvé un appui dans klucha. Il faut tenir compte aussi du verbe puka dans cette expression, sans doute proverbiale, donnée par Mil. ms: « ar marc'h kreva a rank puka le meilleur cheval bronche parfois, le cheval plus fort bourde, manque, fléchit parfois. » Roussel ms a, après l'article « pug ou puk, mou, mol, v: buk, boug », un art. pug et un autre puka, tous deux sans traduction. Cf. Pel.: « Pûg, ou Pûk, mou, Mol. Pug a-ra, il devient mou, il recoit impression, il devient maniable, il obéit. Ce mot est rare : et je ne l'ai entendu qu'en Bas-Léon; » et s.v. boug: « Poûg-a-ra et Pûga-ra, il mollit, il amollit, c'est-à-dire il devient ou rend môl, il reçoit l'impression du corps solide qui le presse ». On dit en petit Trég. buqan broncher, du fr. buter.

# 30. LEUZRIFF, DILEUZRI, LEUR QARR.

Pel. dit que leuzri « n'est plus connu dans l'usage », mais qu'il l'a trouvé souvent dans son « Mss de la Destruct. de Jérusalem, pour... envoyer un exprès, un ambassadeur, un député », de même que dileuzri « envoyer un exprès par commission, députer, dépêcher un exprès »; il ajoute sur ce dernier mot : « l'usage en est perdu ». Tous les deux manquent à Roussel ms.

Grég. donne sans restriction leuzri « envoïer, destiner » (quelqu'un pour aller en quelque lieu); « envoïer » (un exprès, un ambassadeur); « on l'a envoïé querir » caçzet eus d'e guerc'hat et leuzret eus d'e glasq; leuzri destiner; leuzrapl « qu'on peut destiner »; dileuzri « renvoier au lieu d'où on étoit venu ».

Gon. a leûri (la 2° éd. ajoute : « ou leuzri ») envoyer, ren-

voyer; renvoyer au lieu d'où on était venu; envoyer en ambassade, députer, déléguer; destiner, avec cette remarque: « le composé dileûri a la même signification, et est même plus usité aujourd'hui »; leûridigez f. ambassade, députation, délégation; destination; dileûri renvoyer au lieu d'où on était venu; envoyer en ambassade...; destiner, projeter.

En moy. bret. on trouve leuzriff envoyer; le composé, qui n'a pas un sens différent, montre au part. les formes dileuzret, disleuzret, dileuret (diliuzret N1 1).

Le Lexique propose de dériver ce mot de \*(p)loud-iō, cf. v. irl. im-luad agitation, bret. luskella bercer de \*(p)loug-skō, allem. fliegen voler, etc. Mais en ce cas on attendrait au moins quelque trace de \*luzriff. Il est préférable de comparer le v. irl. laaim je jette, j'envoie, de \*lâ-, cf. iλώω, Urkelt. Spr., 42. Le bret. leuzriff = \*lā-tr- rappelle surtout 'Ελατρεύς (rameur), έλατρε conducteur, rameur, έλαστρέω je pousse, je conduis.

Le bret. moy. leuzr carr timon de charrette, mod. leur qarr pl. leuryou qarr Gr., leur ar-c'harr Pel., leur c'har Roussel ms, auj. leur-gar, leuren gar, pl. leuriou kar (F. Vallée) doit venir de \*lātron, cf. ilatip conducteur de char, etc.

### 31. RECLOM; KOULM; COLUMPNENN

Le van. reclom retour de vent Châl., m. pl. eu rafale, revolins l'A. est composé de la particule re- (prise au franç. re-), assez fréquente en ce dialecte, et qui ne fait pas toujours adoucir l'initiale suivanté: groeit ha regroit « fait et parfait » Gloss. 565. La seconde partie est le van. clom m. nœud. Ceci s'accorde avec la définition de revolins dans le dictionnaire de Trévoux: « Certains orages subits ou tourbillons qui tourmentent les vaisseaux... C'est un vent qui n'étant pas poussé droit, ne se fait sentir que par un retour; c'est-à-dire, qu'après avoir donné contre un objet qui l'a renvoyé. »

Le moy. bret. a coulm et colm m. nœud; on lit coulm,

scoulm m. pl. ou, van. clom pl. ëu Gr., etc.; coulm nœud, coulma nouer, digoulma dénouer, et cloum, clouma, digloma, diglouma Roussel ms; on prononce en petit Trég. skourm m. pl. o; en bas van. sclom, Loth, éd. de Châl., 15. Cf. gall. cwlm, clwm, cwlwm m.; cornique plur. colmen; v. irl. colmmene nerf.

Koulm est rapproché de kaot colle, Etudes gram. sur les langues celliques, I, 10, et de korvigel état de ce qui est embrouillé, 57; ce qui n'a plus de vraisemblance, cf. Loth, Rev. Celt., XVIII, 91; Gloss. 101, etc. L'Urkelt. Sprachsch. compare, avec un signe de doute, le lette klûga lien de branches tordues, p. 92. Le Lexique tire koulm « d'une base \*kolmbo-, sans affinité connue ».

Il est bien tentant de comparer ce mot celtique au lat. co-lumna, celui-ci ayant donné lieu, dans le patois de la Franche-Comté, au composé èculònā couper les nœuds d'(un arbre), que M. Grammont explique par \*es-columnare, Mêm. Soc. ling., XI, 141; le simple culòn ne signifie que « colonne », ibid. 72. L'idée commune est celle de « point ferme, ce qui retient ». Grég. donne aussi à coulm les sens de « neu d'arbres »; « neu de turau de blé, de roseau, de cannes ».

Quant à la forme, on ne peut partir de columna, qui a donné en gall. colofn (Loth, Les mots lat. dans les langues brittoniques. 151). Mais le moy. bret. columpnenn témoigne d'une variante \*columpna, cf. Rev. Celt., XVI, 317; de même le prov. colompna et le v. franç. columpnaire, en forme de colonne. Il semble qu'il y ait eu, d'autre part. confusion entre columna ou columen et columba (à cause de columbarium trou dans un colombier, et trou dans un mur pour recevoir une pièce de charpente?) Cf. v. fr. colombe colonne, colombel, colenbel, colonbele, coulonbelle, columbele petite colonne, etc.; mod. colombage, et les mots non académiques donnés par Litré: colombe (2), grosse solive..., colombelle (2) terme de typographie; colombette sorte de champignon; (comme colmelle, colombard, colombaud, colombier 2, au Supplément).

#### 32. STRONSA

Ce verbe se lit Nl, p. 107: dent gant grigone à stroncer = stridebunt dentibus. Pel. donne stronça ébranler, stronc ou strons ébranlement, ou secousse, par exemple d'une maison, soit par le tonnerre, soit par un coup de canon, ou une porte fermée rudement, et par quelque autre bruit violent; Roussel ms: « stronc, strons, ébranlement, secousse, cahot, par exemple dune porte fermée rudement, dune personne qui tombe le long du corps, d'un arbre qui tombe sur la terre. ar vogher en deus crenet gat a strouns eus an or o serra la secousse de la porte se fermant a fait trembler la muraille »; Trd.: strons m. pl. ou cahot ou secousse d'une charrette; stronsa v. n. cahoter, éprouver des cahots dans une voiture; stronsa ha distronsa a ra ar c'harr la charrette cahote beaucoup; distrons m. cahot de voiture. Mil. ms efface cette dernière explication, qu'il remplace ainsi : « en hent distrons chemin uni, qui ne fait pas cahoter; sans heurt ni cahot ». Il ajoute par ailleurs : « strouns ... cahotage »; « stronsus adj. raboteux, en hent stronsus un chemin rocailleux ou désuni, faisant cahoter »; « eur stronsad kaillar a zo out-hi elle a une robée de crotte, stronsad marque cahot et ce qui en résulte en hiver dans les chemins boueux ». On dit en Trég. stronsan cahoter; a strons par saccades (Rev. Celt., XI, 365; Gloss. 664).

M. Henry regarde l'étymologie de strons comme inconnue, ne voulant pas, avec grande raison, le tirer du franç. secousse. Je crois qu'il vient très régulièrement du v. fr. estrousser, cf. en franc-comtois êtrôsā « couper, en arrachant par la force, comme un boulet, un rocher qui coupe un arbre en tombant », Mém. Soc. ling., XI, 198; forézien estroussa, etroussa ployer, fausser, tortuer, s'estroussa se donner une entorse; estroussado f. torsion, rossée, Mistral.

#### 33. SUALEC

Pel. donne: sualec ou suhalec « saule à fleurs, espece peu connuë, et son nom rare »; Roussel ms: sualec « saule a fleurs. espece rare peu connue »; Trd: sualek f. saule à fleurs, pl. sualeged, sualegi.

La première partie de ce mot est rapportée avec doute au préfixe su-, si-, Gloss. 637 (cf. Rev. cell., XXI, 147). Le mot du Bas-Maine siv osier faux, arbuste tenant de l'osier et du saule, d'où sivèl osier faux (Dottin), fournit, je crois, une explication meilleure: sualec = \*siv-halec, « faux osier, saule ».

#### 34. TROTACH

Trotach « soupe aux légumes », d'où « soupe en général », dans l'argot de la Roche-Derrien, est une altération du franç. potage, cf. bret. podaich Gr., sous l'influence de treut maigre (Rev. celt., VII, 50; XV, 360). Roussel ms donne une forme intermédiaire : « treutach se dit de la cuisine de ceux qui ont de la peine a vivre ou qui vivent mesquinement ».

# 35. EJON; DIGEJEIN, DIGUEGER; ABEUFFRLECH; MERLARDEZ, LARGÉ; BOUGE, BAUJ; NÉGEIN, NÉGE.

1. Le changement de t, d + y en ch, j, a eu lieu en van. comme ailleurs : apparchantein appartenir l'A. de il appartient, Gloss. 479; ejon, ijonn bœuf Châl., eijonn l'A. = gall. eidion, cornique odion, dérivé, comme l'a montré M. Henry, du v. sax. od, plus tard éad richesse, cf. allem. klein-od bijou, allod alleu, etc.

Kejein mèler, digejein démèler, moy.-bret. diguegaff épeler s'expliquent donc bien par \*(di-) ket-y-, voir n° 5, § 11.

A cet endroit, il faut lire digejein et non -gein (digaigein Ch. ms, digueigein l'A.). Les deux dictionnaires de Trd donnent, hors de Vannes, digeget à côté de digechet épelé; c'est une erreur (non relevée par Moal) pour digejet. H. de la Villemarqué a écrit (en léon.) digouéga, mais ce n'est qu'une transcription arbitraire du moy. bret., comme digouégor f. « alphabet, » pour lequel il cite le Catholicon, est une méprise produite par la réminiscence du gall. egwyddor: le moy. bret. digueger (prononcez digejer), traduit « sillabificus, » voulait dire « celui qui épèle. » M. Henry y a été trompé; de même pour le prétendu abevlec'h abreuvoir, que H. de la Villemarqué a cité d'après le Cath., où il y a abeuffrlech.

2. Le dialecte de Vannes se sépare des autres en ce qu'il garde ou rétablit le plus souvent la dentale, quand celle-ci s'est conservée dans une forme voisine. Ainsi le v. franç. « le mardi lardier(s) » a donné en moy. bret. de Léon meurzlargiez, -gez, en trécorois moy. Marlargiez, -gez, -ge, mais en van. moy. Merlardez, Gloss. 413, mod. malardé l'A., cf. mærhel-lartt id., litt. « le mardi du gras » l'A. Le même auteur donne pourtant quicq largé lard à larder, largéein et lardéein larder. cf. lardéein Châl. (c'est ainsi que j'ai copié; la 2° éd. porte lardèein), largehein, largeein Châl. ms, larjézènn lardon l'A., etc.

La même incertitude n'existe pas dans les dérivations courantes, comme les plur. en d-eu, t-eu (et non -jeu, -cheu, ni-dieu, -tieu), cf. n° 5, § 5. Les deux exemples que j'avais cru trouver Gloss. 56, sont erronés. Bouge er moyéle le bout du moyeu l'A. est le fr. bouge « tête du moyeu d'une roue, partie où entrent les rais » (Dict. général Hatzfeld-Darmesteter-Thomas). Bauj pl. eu arche (d'un pont) peut avoir la même origine, le v. franç. bouge signifiant « partie bombée d'une chose, objet bombé. » Peut-être vaut-il mieux partir de \*vauj, variante de \*vauç ou \*vaus, cf. v. franç. volser, vousser, vocer, wausser voûter; le van. change quelquefois

s, z en j, voir Rev. celt. XIX; 182, 183. En tout cas, bauj diffère de veüt, léon. baut, vaut, voûte.

3. Le van. ne combine pas l'ancien z dur (th) avec y en un ch, comme font les autres dialectes, cf. n° 5, § 1, 5; il en fait hy-: nèhieu nids Châl. Neigeal, neigein, nègein voler Ch. ne saurait donc être un doublet de nèhiein, nicher, comme le suppose l'étymologie de M. Henry: nijal, exactement « quitter le nid. » Le sens serait, d'autre part, peu satisfaisant. L'ancienne comparaison du gall. neidio s'élancer est irréprochable à tous les points de vue. Ce n'est pas le verbe qui vient du nom nich, nij, vol (van. neig, nège Ch.), mais l'inverse: le correspondant direct du gall. naid saut eût gardé la dentale, surtout dans le dial. de Vannes.

# 36. DEJANEIN, DÉJANDEIN, DIJANNEIN.

Châl. donne dejanein, déjandein, se moquer, tirer des chiffres, badiner quelqu'un; déjandus un tireur de chiffres, un gausseur; Châl. ms ean hun dejann' il nous tire des chiffres, un deen dejanus un tireur de chiffres; l'A. déjannein se moquer, railler; on lit guet dejan avec moquerie, Choæs 67, eit dejanal pour se moquer 70. Hors de Vannes, on dit en petit Trég. dijannein se moquer, et aussi déraisonner; eun dijanner un moqueur, celui qui déraisonne.

M. Henry, partant de déjandein, propose d'y voir un emprunt au franç. déchanter. Mais la correspondance phonétique ne serait pas sans difficulté. De plus, l'équivalent breton de déchanter est discana, van. disscannein Gloss. 158, cornou. diskano, Barzaz Breiz, 192.

Une parenté autrement probable est celle du vendéen dejanae (d'janâe) « v. n. relever le nez par mépris » (abbé Lalanne, Glossaire du patois poitevin, 1868). Celui-ci rappelle, à son tour, réchaner hennir, braire; relever la lèvre supérieure en montrant les dents, se dit des chevaux et des ânes, Jaubert,

Gloss. du centre de la France, 2º éd., picard rejanner, bourguignon rejannai contrefaire, se moquer de quelqu'un; morvandeau réjanner, on prononce « ré-jan-né, » se dit du cri des chevaux, des ânes et de quelques autres quadrupèdes, de Chambure; lyonnais et forézien ricander braire, nivernais rejaner, v. franç. rechaner God.; patois de la Franche-Montagne rdjònā contrefaire quelqu'un, expliqué par \*regannare, Grammont, Mém. Soc. ling., XI, 414. Tous ces mots romans ne remontent pas à \*re-gannare; il y a eu mélange avec d'autres, cf. bret. richanat ricaner, beugler, etc., Gloss. 575. Dejanae paraît représenter \*de-gannare.

### 37. DIVRÉDEIN; KEFREDER

Divrèdein que l'A. donne p. VII comme du « mauvais breton » usité à Belle-Isle au lieu de annaiein s'ennuyer, paraît au contraire un bon vieux mot, répondant au gall. difrydu devenir inattentif, être distrait, litt. « être sans (présence d') esprit, » cf. dy/rydu méditer, résléchir, de bryd esprit, pensée.

J'ai expliqué, Gloss. 345, par une composition analogue kefreden, kefreder rèveur, pensif; kefreder plongeon de mer, oiseau qui « est longtems attentif à chercher sa proie », mots donnés par Pel., et qui manquent dans Roussel ms. Le Gonidec et Troude, qui ne les connaissaient que par Pel., les ont rattachés à kefridi affaire, commission, cf. gall. cyf-raid chose nécessaire; c'est moins probable, quoique phonétiquement possible.

# 38. CAHÉRE, KAC'HELAT, CAHILLEIN

La seconde partie de clouire-cahère « crible le plus clair », d'où cahèratt, cahèrein cribler l'A. est expliquée avec doute, Mém. Soc. ling., X, 326, 327 par un dérivé de cah- dans cahillein gaspiller, cahillourr gaspilleur l'A., Suppl., lequel pourrait se retrouver dans le franç. cahoter. Le petit tréc.

kac'helat vanner, nettoyer les grains avec un crible à grands trous, dit kreur kac'heler, viendrait, soit de \*kac'herat (par l'influence de kac'heler, dissimilé pour \*kac'herer), soit de \*kac'hellat.

Je crois aujourd'hui que tous ces mots bretons dérivent du radical de *kac'het* cacare. Cf. *tchyā* sorte de petit pressoir dont le fond est percé de petits trous et qui servait autrefois pour broyer les pommes de terre que l'on mêlait à la farine pour faire du pain, Ch. Roussey. *Gloss. du parler de Bournois* [Doubs], p. 377 = le v. franç. *chiart*, que le Catholicon traduit en lat. « stercator, » et en bret. *cacher*; *chiouère* f. trou pratiqué dans le plancher d'une charrette pour en faire tomber le fumier quand on le répand dans les champs; *chiasse* f. id., Lalanne, *Gloss. du patois poitevin*.

Kac'helat doit avoir le suffixe -ell-, cf. Gloss. 512.

# 39. CONCHIAFF, COUCYEIÑ, CONCHEZA

Le Catholicon, éd. b a conchiaff g. conchier l. coinquinor. Le Cath. a porte couchaff, et au part. couchiet, mais l'u est contraire à l'ordre alphabétique; Le Men a eu tort de transposer cet article sans le dire. Je soupçonne aussi qu'il a mal lu en lat. coniugare, coniuguatus pour coinquin-, qui seul répond au sens du radical breton. Quant au français couchier (mot répété sous cette forme), et au part. couchie, je suppose qu'il est exact; je n'ai pas pris de note là-dessus. Godefroy donne conchier, counchier, concier, cuncier, etc.; il n'a pas couchier, mais il a oublié de citer le Cath. Il dit que conchier n'est pas absolument sorti de l'usage. Cf. marseillais councha, counchia, cunchia embrener, salir, souiller, Mistr.

La prononciation cou-, qui existait sans doute en bret. moyen à côté de con-, est restée en van. : coussi, couchiein, coussiein salir, gâter, embrener; corrompre (une fille) Chàl., ur goussi

mecher un gâte-métier Châl., Châl. ms, couchiein, couchie, couciein gâter, couchi michérr gâte-métier, couchi souiller, corrompre l'A., couçzi, couçzyeiñ, couchyeiñ gâter, coucyeiñ, couci salir Gr., couci Guerz. Guill. 137. kousi empoisonner (une étable) de son venin L. el lab. 134; couchiour corrupteur, couchiadurr m. souillure l'A. (cf. v. fr. conchieure, conchiure souillure, tache morale), couciadur, Guerz. Guill. 10, 138, 139; Guerz. eid ol er blai 143, 144, 146, 147, kousiadur Hist. sant. 82, ur houciadur, Buhé er sænt 1839, p. 5, etc.; on lit conciadur, Livr bugalé Mari 423, mais ce doit être une faute d'impression : cf. couciet souillé, 397.

D'autre part l'n se montre en léon. : concheza souiller Pel., Roussel ms, gâter, souiller, tacher Grég., konchèza Le Gon., koncheza Trd. Mais d'où vient la finale? M. Henry explique -chez- par -chi-y- comme dans fazi erreur, de faillir; ce qui ne rend pas compte de l'e. Je crois qu'il vaut mieux partir du v. franç. conchiez souillé. Pour la suppression de l'i, cf. couchaff. Le breton a plusieurs dérivés de participes passés franç., voir Gloss. 571; pour le z, cf. moy. br. priuez privé, secret, particulier.

# 40. DAMMOUCHEIN, MOUCHA; DAMMOUL; DAM-, DEM-; DRAMOUILHEIN.

- 1. Le van. dammouchein chiffonner Châl., l'A., bouchonner le linge l'A., foupir l'A., Suppl., damouchein bouchonner, chiffonner Ch. ms, damouchein chiffonner Gr., d'où dammouchour m. pl. -cherion chiffonneur l'A., est comparé avec doute au gall. gwthio pousser, Gloss. 142, 143. Mais d'après ce qu'on a vu plus haut (n° 35, § 3), la phonétique exigerait une finale -hiein; c'est pourquoi je rejette maintenant cette conjecture plus absolument encore que ne l'a fait M. Henry, Lexique 87.
- 2. Dameuhein, cité à cet endroit, n'est pas du bret. moyen, mais du van. moderne, présenté même avec un « peut-être » aux

deux endroits où en parle Châl. ms, au lieu de ober dameuh réverbérer, réfléchir. Le mot dameuh réfraction, réverbération, répercussion de lumière, de vent ou de chaleur, retentissement (du son), est seul attesté dans le même ouvrage. Encore l'auteur, qui l'emploie à plusieurs reprises, a-t-il cherché inutilement à le vérifier dans l'usage, après avoir oublié son garant, qu'il avait négligé de noter (cf. Rev. Cell., XI, 361; Gloss. 142).

3. J'ai rapproché à tort de ces deux mots, Gloss. 143, le van. dramoüillein patiner Châl., -ouillein Ch. ms, -ouilheiñ id., -oüilheiñ chiffonner, -oüilleiñ bouchonner le linge dressé Gr., d'où drammouillour patineur (tâtonneur) l'A., en cornou. drammouilla chiffonner selon Trd; et dammoul moite, un peu mouillé, un peu humide.

Pel. donne ce dernier comme van.; mais cette mention manque à l'article correspondant, dans Roussel ms, et l'on ne trouve pas le mot dans Châl., qui est la source de Pel. pour le bret. de Vannes. L'indication du dialecte est donc due à une erreur, venant sans doute de ce que les articles voisins sont vannetais.

4. Dammoul doit contenir la particule dem un peu, presque, à demi, que donne Roussel ms avec ces exemples : dem welet entrevoir, presque voir, voir à demi; dem-cas « presque haine. » Pel. dit qu'il a appris dam, dem de Roussel, qui en donnait pour exemple dam-gas presque haine; dam-welet entrevoir. La variante dem-cas montre que l'adoucissement de l'initiale suivante n'est pas toujours si bien observée que dans les mots cités Gloss. 141, etc. (demwelet a ran j'entrevois, dem-gas presque haine, dem-brest, dem-brestik presque prêt, bientôt, sans retard Mil. ms, goude dem-brestik peu après, Combeau ibid., dem-gomz v. n. parler à demi-mots, faire allusion à, Trd, dem-vruzuna briser à demi, dem-zigeri ouvrir à moitié Moal 53, dem-zigor entr'ouvert 85, dem-velenn jaunâtre Gr.), cf. dem-christen à demi-chrétien Gr., dem-mezok un peu honteux Moal 296.

La seconde partie, -moul serait pour \*moult(r) = moeltr humide, Gloss. 432.

- 5. Peut-être dammouchein est-il composé du même préfixe. Cf. v. franç. mouser froisser Gloss. 432, et moucha travailler avec la houe, en haut Léon, Moal?
- 6. Quant à dramouilhein, il n'est pas sûr qu'il vienne de dam-, comme je le croyais encore, Epenthèse des liquides 38. Il peut avoir le suffixe des mots comme le franç. barbouiller, etc., ibid. 35, et le radical du bret. moy. et mod. dram javelle, que nous allons étudier.

# 41. DRAM, ENDRAM', DRAMAN; DRAMOUR; DRAMOUN: LANDRAMUS; LANDAR.

1. Le moy. bret. dram javelle est dans la langue moderne dramm pl. ou « javelle, trois ou quatre poignées de blé coupé, que l'on laisse sur la terre pour sécher avant que de les mettre en gerbes »; « il faut sept ou huit javelles » (dramm) « pour faire une gerbe » (ur valan) Gr.; dram pl. ou « poignée de ce que l'on coupe avec la faucille soit de bled soit d'herbe verte » Rel ms, cf. Pel.

Une description de la moisson (ar medi) dans Mil. ms, en breton avec quelques gloses françaises, commence ainsi: « An ed a vez medet (trouc'het) a zrammou (pe a zournadou, ar c'hempenna eo) pe a strop (à tour de bras comme pour faucher l'herbe). Eun dramm ed a zo diou pe deir dournad ed enn-hi. » C'est-à-dire: Le blé se moissonne (se coupe) par javelles (par poignées, c'est la meilleure façon), ou à tour de bras... Une javelle de blé en contient deux ou trois poignées.

On voit que Milin faisait dramm du fém., contrairement à Le Gon. et Trd. En petit Trég. on dit dram pl. o, fém.; en van. l'A. donne de même dram pl. eu f. javelle, paquet pour attacher en gerbes.

Le dictionnaire ms de Brézal, dont je dois la connaissance

à une très obligeante communication de M. F. Vallée, donne au plur. drammou et drimmier; sur quoi M. l'abbé Caer, recteur de Gouezec, a noté que drammou est du haut Léon; et la Breuriez Vreiz de Quimper, société de séminaristes qui travaillent leur langue avec un zèle éclairé, remarque qu'on dit en bas Léon dremmen. Cf. Rev. Celt., VIII, 524; Gloss. 195.

Châl. ms traduit javelle par « dram ou endram'. »

2. Ce composé est d'ordinaire un verbe : endramm, van. èndramm, indramm engerber, lier les javelles sèches, et les mettre en gerbes Gr.; endram « enjaveller, mettre en javelle », endram, endrami « mettre blé en gerbes » R<sup>el</sup> ms, cf. Pel.; van. indram, ind[r]amein javeller Châl., indram', indramein engerber, indram' javeller Ch. ms; indramm enjaveler, engerber, indrammein engerber l'A.

Châl. ms donne aussi le simple dramein javeller; on dit de même en pet. Trég. draman. C'est sans doute ce verbe qui se trouve dans me dramfe anout je te renverserais (comme une poignée d'épis), à Langoat, Rev. Celt., IV, 152; le van. dramouilhein chiffonner peut en être une sorte de diminutif.

Dram répond à l'irl. dream m. touffe de foin ou de paille, et au grec drique poignée, gerbe.

- 3. Le bret. a un autre mot dram, qui vient du v. franç. dragme, drame f. drachme, gros, huitième partie de l'once. Grég. traduit « dragme, monnoïe des Grecs » par dram pl. ou, et « dragme, terme de Medecins » par dram pl. ou, van. ëu; l'A. donne, pour la première acception, dragme m.; il a aussi dram f. pl. eu, drammeu médecine, médicament; de même Châl. : dram dose, médecine. Voir Rev. Celt., XV, 357. Le dérivé dramour m. pl. -merion apothicaire l'A., drammour droguiste l'A. Sup. est le v. franç. drameur charlatan. L'A. a encore dramereah f. action de médicamenter.
- 4. Je ne sais s'il faut comparer à dram javelle dramoun « un coup de vent aussi fort que rapide, il court en rond,... tourbillon » Mil. ms.

Digitized by Google

- 5. Cela est probable pour le pet. tréc. dramm f. lambine, femme lente, Rev. Celt., IV, 152.
- 6. Landramus encombrant, difficile à porter, en pet. Trég., doit être un mélange de ce dernier avec le radical du franç. lendore, v. franç. landreux, qui a donné par ailleurs en breton:

landar paresseux, fainéant, lâche, lent R<sup>ol</sup> ms. Pel., « dans les Provinces voisines de Bretagne on dit Lander presque au même sens » Pel.; landar, lander adj. paresseux, en Cornou., Trd; Mil. ms ajoute: « et landore »;

landrea tarder en route, casaner R<sup>el</sup> ms, landrei tarder Gr. selon Pel.; landréa, landréi v. n. agir avec lenteur, avec paresse, tarder Gon. (Trd fait de ce mot un verbe van. landrea, landreat); van. landrenn' languir Ch. ms;

landreant musard Maun., landreand pl. ed valétudinaire, languissant; fainéant, traînard, landreant pl. ed, landread pl. ed, « grand lâche, landort à tout ce qu'il fait », ez landread lâchement, lentement Gr.; landreant, landreat « paresseux, fainéant. C'est un homme qui tarde dans les chemins. Landreeur » Rel ms, cf. Pel.; landréant, landréat adj. et s. m. pl. -nted paresseux, lent, fainéant Gon.; landreantt paresseux, -ndéss paresseuse l'A.; landreantiz fainéantise Gr., landréantiz f. Gon. (landreantiz m. en Vannes selon Trd); landrus languissant, landrenus id., (vie) de fainéantise Ch. ms; landreinnage paresse l'A. Voir le suiv.

# 42. LANDOURC'HEN; FILLOURC'HEN.

1. Il faut rattacher, je crois, à la famille de landar le mot landourc'hen, c'est une injure atroce à une femme, fille, etc. R° 1 ms cf. Pel., landourc'hen f. femme de mauvaise vie Gon., landourc'henn femme sale, femme de mauvaise vie Trd. En petit Tréguier eul landourc'hen, ou eul landourc'hen a blac'h ne signifie que « femme de grande taille, indolente, et, par suite, négligée dans sa mise ». Les deux compositions avec

tourc'h admises par Pel. et par M. Henry n'ont aucune vraisemblance.

La terminaison du fr. lendore a été accommodée ici au suffixe dépréciatif -ourc'h, cf. Rev. Celt., XVI, 234, 235; Gloss. 367.

2. Cette finale se trouve encore dans fillourc'hen f. « une femme sale, malpropre, paresseuse et se croyant bien; vaniteuse — louz, lorc'huz ha didalvez; loudouren, stlabezen » Mil. ms. Le mot est ainsi écrit deux fois, sans note sur la prononciation. Il est probable que l'l est mouillé.

# 43. GWILLIOURI, MILHOURI; MILLIOUR; GOUILH; KILLORI; KILHERI.

1. On lit gwilliouri, guillouri « être friand, aimer et rechercher avec empressement les bons morceaux, les friandises » Rel ms; gwilliouri Pel. Le Gon. ne connaissait ce mot que par Pel., et Trd donne gwilliouri comme suranné. Mais Mil. ms remarque que gwiliouri « est très fréquent au sens d'amour : gwilliouri a zo enn-hi, elle est amoureuse »; il donne aussi : « ne voa ket kement-se a williouri enn-oun, je n'étais pas si amoureuse (I. de B.) »

Une forme voisine est milliour adj. (yeux) amoureux Trd; Mil. ms ajoute: « attrayant, vif, brillant; ar plac'h iaouank-ze e deuz daoulagad milhour cette jeune fille a des yeux attrayants, amoureux »; « quelques-uns écrivent milhour; bugel milhour amour d'enfant ». Mil. ms porte encore: « milhouri s. f. pl. iou amour, amourette, caresse. Doue ar milhouri Cupidon, dieu de l'amour. On dit aussi gwilliouri. »

Le mot étant fém., il faudrait ar vilhouri; ce qui en Léon se confond avec ar wi, de gwi, que ce dialecte prononce ar vi, gwi. On peut voir des échanges de ces initiales gw- et m-, Gloss. 428-431; plus rarement f et m. 431.

Rei ms tire gwilliouri « de chillour fouilleur, c'huillores,

un frèlon mouche qui cherche les ordures et s'y plait »; Pel., qui écrit mieux c'hwillor ou c'hwillour fouilleur, donne la même étymologie.

Elle n'est guère acceptable, bien qu'il y ait des exemples d'alternance entre c'hw- et gw- initial (Mém. Soc. ling., X, 336, 337), et que ce c'hw- pût fournir une explication pour l'f de fillourc'hen (N° 42), cf. Annales de Bret., XVI, 301.

2. Il vaudrait mieux partir de gouilh pl. gouilhed larron de nuit Gr., gall. gwill vagabond, cf. moy. bret. guillous ménétrier, cornique gwilleiw mendiant. Mil. ms dit que ce mot est « la raison du nom de Guillaume donné au loup par les Bretons »; cf. Grég. : « Guillaume » (Guilhaou, ha guilhaouïcq) « est le nom burlesque du loup, et vieux-guillaume » (guilhou-goz) « celui du diable ». Mais il est fort possible que gouilh (qui doit être une forme trécoroise) vienne, inversement, du nom de « Guillaume », comme l'a pensé M. Henry.

Daoulagad milhour, milliour, de \*gwilhour, répondrait à peu près au franç. « des yeux fripons ».

Cette dérivation insolite a pu être facilitée par un mot \*gwilhour, du v. franç. guillour, gylour, guillor, guileor s. m. et adj. trompeur, menteur, charlatan : cuer gileor cœur perfide, cf. guiller (par l mouillé) tromper, qu'un proverbe associe à un nom voisin de « Guillaume » : « Tel croit guiller Guillot, que Guillot guille » (Littré).

3. Toutefois, avant de conclure sur *gwilliouri*, il faut examiner *killori*, que Pel. traduit « amour ardent et passionné jusqu'à la fureur ». R<sup>ol</sup> ms ajoute : « aimer », ce qui indique un emploi verbal, comme pour *gwilliouri*.

Le Gon., tout en déclarant ne connaître killori que par Pel., le transcrit par l mouillé, avec raison sans doute, et lui attribue le genre masculin. De même Trd, qui d'ailleurs cite Pel. Mil. ms ajoute : « voir gwilliouri, plus usité au Haut Léon ». On pourrait en conclure que Milin a entendu kilhori; mais je crois que dans ce cas il l'eût dit plus expressément.

Kilhori est expliqué, Rev. Celt., XIV, 286, comme dérivé d'un mot qui se montre, entre autres, dans quiller « éprouver des désirs amoureux » L. Rigaud, Dict. d'argot moderne. Ceci ne rend pas compte de la finale.

Elle pourrait être empruntée à gwilhouri. Mais il n'est pas impossible d'identifier ces deux mots : sur de semblables alternances d'initiales, voir Mém. Soc. ling., X, 341-343.

4. Une autre question intervient ici : celle de qilhery pl. ed hortolan, ortolan Gr., kileri m. Gon., Trd, par l mouillé.

L'A. donne quilleri m. pl. étt « hortolan »; quilheri pl. quilheryétt « ortolan »; ses deux définitions sont empruntées au P. Grég., ainsi que sa seconde manière d'écrire, car il n'emploie pas comme lui lh pour l mouillé. Une contradiction du même genre existe dans l'œuvre de Cillart, entre maillurênn (f. pl. eu) « maillot » et mailhureenn « drapeau, d'enfans »; la curieuse réflexion qu'il ajoute : « l'h, ici ne s'aspire guêres », montre qu'il connaissait ce mot dans l'usage (Châl. ms a maillurenneu drapeaux). Il n'est pas sûr qu'il en ait été de même pour kilheri. Voir § 4.

Kilheri, que j'avais rapproché de killori, Rev. Celt., XIV, 286, est expliqué par M. Henry comme un emprunt au v. franç. guilleri chant du moineau, mot formé par onomatopée.

Il y a là, en effet, une onomatopée; il n'est pas nécessaire que le breton l'ait prise au français, ni le français lui-même à une langue du nord, cf. Romania, III, 152.

M. E. Rolland, Faune populaire de la France, II, 156, dit que l'onomatopée a fait appeler le moineau : tiri dans la Bresse châlonnaise; pillery (Basse-Normandie), piyerit (Poitou, Saintonge), pirli (Normandie), guillery (Basse-Normandie). Cf. Buffon : « à force de répéter leur désagréable tui tui, ils altéraient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. » [de ma volière].

Le proyer, qui n'est ni le moineau, ni l'ortolan proprement dit, mais qu'on appelle ortolan à Nantes, dans le Finistère, en Anjou, etc., et ortolan de marais en Savoie (Faune pop., II, 198), a donné lieu à des onomatopées semblables. Son chant, dit M. Rolland (p. 197) « est une succession de notes stridentes qu'on a essayé de rendre en appelant cet oiseau » : verdri (Normandie), chic pardri (Var), pétégri (Anjou), pègri (Vienne), « kileri, Morbihan, Taslé »; « compère Guilleri, Deux-Sèvres, Guillemeau », grésil (Aude), coquedrie, caquedrie (Sologne), tartari (Anjou), tritri (Brie), teri-teri (Languedoc), etc., etc.

Le femelle du proyer, écrit Buffon, « pond quatre, cinq et quelquefois six œufs, et tandis qu'elle les couve le mâle pourvoit à sa nourriture, et se posant sur la cime d'un arbre il répète sans cesse son désagréable cri tri, tri, tri, tri; tri; »; ... « il s'y tient des heures entières dans la même place à répéter son ennuyeux tri, tri. »

5. Buffon dit du moineau : « Il y a peu d'oiseaux si ardents... en amour »; cette ardeur est proverbiale, cf. Faune pop., 159.

Le nom que ce petit paillard doit à son cri a donné lieu, en dauphinois, à l'expression courre lou guilheri « courir le guilledou, la pretentaine », Mistral; comme il est en même temps un pillard effronté, cela explique la locution faire guilheri faire un pique-nique (Honnorat); guilheri, guileri m. pique-nique, dans le Var, Mistr.

De semblables associations d'idées se trouvent sans doute dans les mots bret. kilhori, et gwilliouri, milhouri, variantes, à l'origine, de l'onomatopée kilheri; les ressemblances avec quiller, guiller et gouilh paraissent aussi fortuites que celle du basnorm. pillery avec piller, etc.

Quant à milhour, milliour, c'est une réduction qui a son analogue en franç., dans l'adj. guiller-et.

### 44. ZELLOURI; SELLEUR.

Troude donne, je ne sais sur quel garant, zellouri comme un mot van. masc. signifiant « sourire ». Ne serait-ce pas plutôt

« œillade », de sell regard, avec une terminaison imitée de gwilliouri, milhouri (n° 43)? Les autres mots de même terminaison sont très différents : qereoury f. pl. ou cordonnerie, méroury métairie Gr.

Sur le correspondant breton du gall. syllwr spectateur, Gloss. 622, Rel ms a cet article, qui manque dans Pel.: « selleur, celui qui regarde, qui visite, qui examine, speculator. Ce mot a sans doute été hors du bel usage depuis que l'on dit selleur ar moc'h, selleur ar guisi, seneur ». Tous les mots français de la seconde phrase ont été biffés, ainsi que le premier ar.

## 45. BLEINGUEIN, BLIGNOUR; BICL; GUIGNEIN, GWIGNAL; SIGNEIN, SINA.

- 1. Le van. a en propre les mots blingueal, blingu[e]in bicler, fermer un œil Châl., bleinguein bigler, fermer souvent un œil; loucher, blinguein, blinguale cligner; lorgner l'A.; blinguadel clin d'œil Ch., ur blingadel id. Ch. ms, blinguadeell f. pl. eu clignement, mouvement de la paupière; bleingue louche; bleinguereah m. action de bigler l'A.; blinguer pl. yon celui qui cligne, qui guigne quelqu'un Gr., blignour... nerion l'A.
- M. Henry dit de *blingein*: « paraît une contamination bizarre de *bigle* et *cligner*. Cf. pourtant ag. *to blink*, al. *blinken*. » Aucune de ces explications ne me semble admissible.
- 2. Le franç. bigle était plus anciennement bicle, que le Dict. Sachs-Villatte donne encore comme vieilli, et qui est resté dans le Haut-Maine: bicle qui cligne de l'œil, louche; bicler cligner des yeux, loucher, de Mont.; en Vendòmois bicler id. Martellière, etc. Littré regarde bicler pour bigler comme un provincialisme; le Dict. argot-franç. de G. Delesalle attribue à l'argot des malfaiteurs bicler cligner, bicler des mirettes cligner de l'œil; de même Ch. Virmaitre, Dict. d'argot fin de siècle: bicler cligner de l'œil. « Bicler est une très vieille expression (Argot des voleurs) ». Francisque Michel, Etudes

de philologie comparée sur l'argot, dit que bicler faisait partie de l'argot des brigands d'Orgères, mais il le traduit par « voir »; c'est l'altération du sens qui est à mettre sur le compte des argotiers.

La forme bicle a passé en breton: moy. bret. bicl a bicle »; van. bicle louche Châl., bicl Ch. ms; petit trécorois bik homme louche, biklan loucher. Nous verrons plus loin (n° 46, § 1, 5) une variante guicl-, produite par l'analogie.

Je ne trouve en breton aucune trace de \*bigl.

3. Il en est de même pour *cligner*, qui d'ailleurs eût produit \*blignein et non bleinguein (blengein); voir n° 47.

La modification accidentelle constatée dans blignour à côté de blinguer ne provient pas de cligner, mais de guigner, v. franç. wignier, mot qui a donné en moy. bret. guignal an noulagat, guingnal a nou lagat guigner des yeux, guingnaff guant an penn « guingner de la teste », guingnadur signe fait de l'œil; en van. guignal, -gnein cligner, guignale guigner (prononcé gùi-, présent [mē] uigne, uignn), guignour, -gnér pl. -gnerion celui qui cligne, guignereah f. pl. eu clignement, mouvement de la paupière l'A.; guignein guet el lagat cligner qqn de l'œil, guign' lagat clin d'œil Ch. ms; hors de Vannes güignal ur re « cligner quelqu'un, guigner, faire signe des yeux à quelqu'un », güignadur, güign-lagad clignement de l'œil, pour faire signe à un autre, güigner p. -gnéryen celui qui cligne, qui guigne qqn Gr.; en pet. Trég. gwignal faire signe de la main, etc.; cf. Rev. Celt., XIX, 327(1).

Je ne cite que pour mémoire le syn. van. signein unan benac cligner qqn de l'œil, cf. ober sin d'u. b., id., ur sin'... lagat clin d'œil Ch. ms, hors de Van. sina ur re gand al lagad; ur sin-lagad Gr., du fr. signe.

4. Kilc'ha « cligner, bigler », que M. Henry explique comme une « contamination inverse de blingein », c'est-à-dire un mé-

<sup>(1)</sup> Est-ce à un mélange des deux mots cliquer et guigner qu'est due la forme accidentelle en v. franç. gluinier, citée par Littré (Suppl.)?

lange des deux mots français dans un autre ordre, sera étudié au numéro suivant.

5. Le rapprochement de *blingein* avec l'angl. to blink, allem. mit den Augen blinken est séduisant, d'autant plus qu'il semble appuyé par le grec ploppiée « cligner les yeux en regardant de côté » (Courtaud-Divernéresse).

Mais ce dernier, pour lequel l'auteur cite vaguement un glossaire, doit être une erreur pour λιγγιάω ou είλιγγιάω avoir le vertige, être troublé, cf. λλαίνω loucher, etc.

6. Pour achever de rompre le charme, j'ajoute que ce breton dialectal bleinguein, inconnu d'ailleurs aux autres langues celtiques, vient sans difficulté d'une origine romane; la même que le haut-normand blinguer pencher, vaciller, A. Delboulle, Gloss. de la vallée d'Yères. La variante berlinguer pencher, osciller, en parlant d'un chariot mal chargé, ibid., témoigne d'une composition avec le préfixe péjoratif bis-, bes-, ber-, bar-, etc.

Voici d'autres membres de cette famille; on remarquera dans quelques-uns la même application spéciale à la vue, qui existe seule en van.:

v. franç. en bellin de travers, en beline id.. de travers et belinc id.; H' Maine berlin l'envers « pêle-mêle, sens dessus dessous » (de Montesson); vendômois id. « à rebours » (Martellière);

centre de la France berlin maniaque, bizarre; (un) niais; il s'arcuille (il a un regard incertain) comme un berlin (C<sup>10</sup> Jaubert, 2º éd.); à Montbéliard berlingue f. tète capricieuse, caboche (Contejean);

H' Maine bliner « cligner des yeux, faire les yeux en coulisse; déraisonner, divaguer, se tromper »; berliner délirer (de Mont.); Bas Maine bliner « cligner des yeux; dire des choses extravagantes, qui n'ont pas le sens commun » (Dottin);

ital. bilenco crochu.

# 46. GUILGAT, KILGAT, KILC'HAT, CÜILC'HAT, GWILC'HAT, KILLA, GUICLA, GUICLES; BIKLAN; KIL-LAGAT; CILLEIN; BRESILLAT.

1. L'article guilgat de mon Gloss. moy. bret. devrait porter ce mot en lettres CAPITALES et non en italiques; car il n'est pas attesté avant le XVII<sup>o</sup> siècle. Le renvoi qui se trouve sous guel 1 est aussi à lire guilgat.

On trouve guilgat an daoulagat cligner les yeux, Nom. 18. Maunoir écrit par un q: quilgat cligner les yeux.

Pel. donne: « Kilgat et kilc'hat, Cligner des yeux. Je n'ai lû ce verbe que chez le P. Maunoir, qui l'écrit Quilgat. Mais c'est pour Kil-lagat, regard de côté vers le dos, et comme nous disons, par-dessus l'épaule, ce qui est un signe de dédain. » Rel ms a ces deux articles: « Kilgal, killa, cligner des yeux. v: guicla. Kil-lagat, regard de coté vers le dos, i. e. par dessus l'épaule. en taol kil-lagat en deus roet dign da zont quit, il ma fait signe des yeux de m'en venir »; et « guicles, bicleur ». Ce dernier n'est pas à son ordre alphabétique, mais entre guincal et guinien, comme si l'auteur avait pensé à \*guincles.

Grég. traduit « cligner, fermer l'œil à demi » par cüilc'hat an daoulagad, cüilc'hat, part. cüilc'het; güilgat, p. güilguet; güilgat an daoulagad; « guigner, regarder du coin de l'œil » par güilgat, p. güilguet; et « clignement, mouvement de la paupiere de l'œil qui se ferme à demi » par güilgadur, cüilc'hadur.

Le Gon. a: « kilc'ha ou kilga, et, par abus, kilc'hat et kilgat, v. n. Cligner, fermer l'œil à demi. Bigler »; gwilc'ha, « quelques-uns prononcent gwilga » cligner; guigner, regarder du coin de l'œil; loucher, avoir la vue de travers; kilc'hadur, m. clignement, action de cligner, de bigler; guilc'hadur m. clignement, action de loucher, de bigler, « quelques-uns pro-

noncent gwilgadur »; gwilc'her m. pl. ien, gwilc'herez f. pl. ed louche, celui, celle qui a l'habitude de cligner, de loucher. Troude donne gwilc'hat, gwilga cligner de l'œil, loucher; gwilc'her, f. ez louche; kilc'hat cligner de l'œil.

Toutes ces formes paraissent étrangères au vannetais.

Dans quel rapport sont-elles entre elles?

2. Une question de prononciation se pose d'abord pour les plus anciennes.

L'u dans guilgat Nom., et dans quilgat Maun. peut se prononcer ou être muet : le système graphique défectueux suivi par ces textes ne permet pas d'en décider. Les témoignages ultérieurs donnent à penser que l'un a voulu dire guilgat, l'autre kilgat.

La même ambiguïté n'existe pas pour  $R^{\circ l}$  ms qui, comme Pel., distingue ghi- (gi- par g dur) de gui- (gù i-). Mais ces deux auteurs confondent ll et l mouillé, de sorte qu'il faut deviner si par killa, Roussel entendait ki-ll-a ou ki-lh-a. Voilà un des faits qui montrent combien la notation du P. Grégoire, lh pour l mouillé: dilhad hardes, etc., mérite d'être reprise dans la langue courante, à défaut d'une autre plus savante, mais moins pratique, comme l'l souligné de Le Gonidec. — Voir  $n^{\circ}$  47.

Les formes données sont donc : guilg-, kilg-, kilc'h-, kill- ou kilh-, guikl-, kuilc'h-, guilc'h-.

3. L'étymologie de kilgat proposée par Pel., d'après killagat est gâtée par deux inexactitudes : il ne saurait y avoir identité complète entre les deux mots, et dans le nom composé kil-représente l'idée de « coin » et non de « dos, » comme corn dans sellet a gorn lagad oud ur re lorgner, regarder quelqu'un du coin de l'œil Gr. Le rapprochement n'en reste pas moins digne de considération : cf. les verbes gall. taftu cil llygad, cil-lygadu, taftu cildrem, cildremu, cildremio, ciledrych, cilolygu, edrych yn gilygus (de cilvog regard de côté, composé de gwg).

Kilgat serait dérivé de kil, cf. Gloss. 555, à peu près comme

le cornique tivulgou, tewolgow ténèbres de tewal sombre; voir aussi Rev. Celt., XIX, 328.

4. Inutile de discuter une seconde hypothèse de Pel., d'après laquelle \*kil-[la]gat viendrait du lat. cilium cil, cillere mouvoir.

Mais on peut se demander si la variante killa de R<sup>el</sup> ms n'a pas été influencée par le franç. ciller = \*ciliare : cf. van. cillein ciller, sourciller, cillein en deulagat cligner des yeux, cilladur en deulagat clignement des yeux Châl. ms.

Il y a aussi une finale semblable dans bressillat en deulagat sourciller, bresillat en d. siller les yeux, n'endes pas mesm' bresillet (quoi qu'on ait pu faire pour lui faire peur) il n'a pas seulement sillé Ch. ms; le dernier mot français avait d'abord été écrit bresillé. Cf. bersiller cligner de l'œil, de Montesson Vocabulaire du H' Maine; bërsiye cligner des yeux, au fig. (ne pas) avoir froid aux yeux, Dottin, Gloss. des parlers du Bas-Maine.

- 5. Nous avons vu, au n° précédent, que rien n'appuie l'explication de *kilc'ha* par *cligner* + *bigler*. Mais on doit attribuer à ce dernier, sous sa forme antérieure *bicler*, une part dans la formation de *guicla* cligner des yeux, *guicles* bicleur R° 1 ms.
- 6. Le radical guilc'h- rappelle beaucoup le gall. gwylchu sembler, gwylch apparence, qu'on trouve dans une vieille glose sous la forme guelch, « aspectum », et qui dérive de guel- voir, cf. Gloss. 305; Lexique v. gwilc'ha.

Peut-être la déviation du sens a-t-elle été produite par quelque parent du franç. gauche, v. haut allem. welk faible; cf. argot guigne à gauche personne qui louche, Virmaitre.

C'est par hasard sans doute que guilc'h- apparaît tardivement. Les formes attestées plus tôt ne fournissent pas d'explication satisfaisante pour le c'h.

Ainsi guilg- doit être un mélange de guilc'h- et kilg-; kilc'h-, kuilc'h-, de kilg- et guilc'h-; guikl-, de guilc'h- et bikl.

## 47. PALAFRENER, PALAFRIGNER, PALAFRINKER; PALAFRER.

1. C'est une histoire singulière que celle de paraverēdus cheval de poste, composé latin de la préposition grecque rapé et du gaulois latinisé veredus = gall. gorwydd coursier. Il est devenu en allem. pferd cheval. en franç. palefroi, anciennement palafreid, d'où le moy. bret. palafrez (cf. Barz. Br., 191), l'angl. palfrey, gall. palffrai, pulfre; etc.

L'ital. palafreno doit son n à l'influence analogique du mot freno frein; il a donné le dérivé palafreniere, franç. palefrenier.

Ce dernier, que Cillart écrit palfernier, entre pale et palet (cf. palfèrgne E. Edmont, Lexique saint-polois; palaferniè Boucoiran, etc., fém. en v. franç. « la palfrenière des bas guichets », l'accoucheuse, Caquets de l'accouchée 156) est devenu régulièrement en moy. bret. palafrenier, palafrener, et dans la langue moderne palafruigner pl. yen Gr., palafrigner Soniou Breiz-Izel, II. 140, petit tréc. id.

L'autre forme palafrinker, Moal, van. palfringuer Châl. ms, avec cette indication: Queru[ignac], ne semble pas phonétique, cf. nº 45, § 3; elle doit avoir subi l'influence de fringal, vrignqal fringuer, frapper du pied, Rev. Celt., XIX, 325.

- 2. C'est ce mot qui se trouve, Ann. de Bret., XVI, 386, coupé en deux : ar palanfrign kèr et traduit p. 387, « le palefrenier du manoir ». La chanson en question est une variante de celle des Soniou citée plus haut, avec une plaisanterie semblable à celle qu'on lit Son., I, 186.
- 3. Il faut donc lire palanfrignkėr, s'il n'y a pas d'autre méprise. Mais je soupçonne que la seconde syllabe (la seule qui ait a non nasal devant n, dans ces textes, p. 384 et 386) est plutôt  $-la\overline{n}$  (ou  $-la\overline{n}n$ -?).

L'auteur s'est servi d'un système de transcription savante que

je n'ai pas reproduit, et qui exige, pour être manié sans danger, une précision malheureusement très rare. Ainsi, il s'est laissé influencer par le français, en écrivant, v. 12 et 13, c au lieu de k et de s; la même distraction est vraisemblable dans palanfrign kèr.

Je me demande aussi si au vers final da gomzal ne serait pas une méprise pour da jo $\overline{n}$ jal à penser.

4. Pel. donne comme cornouaillais palafrer « un cheval, qui a la corne du pied trop large, et par-là, a de la peine à marcher »; il le dérive d'un verbe palafra « lequel est aussi en usage, mais comme nom substantif signifiant Lenteur ». Cet article manque dans R<sup>1</sup> ms. Troude a palafrer m., en cornou. « il se dit d'un cheval qui a la corne du pied trop large. »

Pel. était disposé à tirer de palafrer le franç. palefroi, parce que « c'étoit une monture douce et lente pour les Dames ». Naturellement, on ne peut plus penser qu'à un rapport inverse. Mais je crois que Pel. a bien vu la nature de la finale -er, et du mot palafra, infinitif qu'il aura entendu employer substantivement, comme ar c'herzet la marche, etc. Palafra a tout l'air d'une variante de palafa palper, pafala tâter, aller à tâtons, etc., voir Epenth., 22.

### 48. GLUAH-LAGAD, GOULAHEIN.

Le van. gluah-lagad m. coup d'œil, regard, est rapporté, Gloss. moy. bret., 261, à la même racine que gloèau rare, v. gall. gloiu limpide, v. irl. glé brillant, etc. Mais on ne peut le séparer de goulahein en deulagat « ciller, sourciller »; « cligner des yeux » Châl. ms, qui doit être identique à goulahein un dranch rafraîchir une tranche (une bêche) Châl., goulahein « eguiser la faux à la forge, en la chauffant pour y mettre de l'acier » l'A., hors de Vannes goulaza aiguiser, affiler (une faucille, une faux) Gr., goulaza an ostillou rabattre des outils, les frapper avec le marteau pour les aiguiser en les

étendant et les rendant plus minces; les passer au feu et y mettre de l'acier R<sup>ol</sup> ms; goulasa binvigeou rebattre des outils, « dans le Nouv. Dictionnaire mss. » Pel.; de \*vo-slatt-, Gloss. 518. Cf. lat. acies oculorum, grec ὀξύ βλίπων, etc.

#### 49. BID.

Bîd m. pl. ou as Gon., bid Trd est rapporté avec doute, dans le Lexique, à biden, piden, « par métaphore obscène ». M. du Rusquec l'avait tiré du franç. bidet. ce qui est bien préférable, car le mot se trouve avec ce sens dans divers patois. Le Dict. rouchi-français (2° éd., 1826) donne : « bidé, bidet, as au jeu de dez. Rafe d'bidets, trois as ». Mistral a aussi : bidet m. as, au jeu de dés, le n° 1. Cf. Ch. Roussey, Gloss. du parler de Bournois : bidet « le numéro 1 au tirage au sort. »

Bid paraît être une abréviation de bidet, pris pour un diminutif; cf. Gloss. moy. br. v. flaig.

#### 50. GWIGNED.

Gwigned f. sarcloir Gon., m. « sarcloir d'agriculture » Trd est rattaché avec un signe de doute, dans le Lexique, à gwinien vigne. C'est bien plutôt le mot poitevin guignette f. serpette, d'où guignetai v. a. se servir de la serpette, Lalanne, Gloss. du patois poitevin; franç. guignette outil de calfat, Littré, diminutif du v. franç. guigne, gl. depilatorium (Dict. général Hatzfeld-Darmesteter-Thomas); en 1200 guengniette petite cognée ou hache, God., cf. hignette « couteau pointu pour greffer ou tailler les arbres », en Ille-et-Vilaine, Ann. de Bret., XV, 378; voir n° 57, § 2.

### 51. CHIPOT, CHIPOTAL.

Le Gon. donne comme trécorois *chipôd* m. pl. *ou* petit coffre, petite cassette servant à renfermer la farine ou le sel pour l'usage

journalier; Trd chipod petite boîte à sel, à farine, que l'on accroche près de la cheminée. H. de la Villemarqué écrit chipôd-c'hoalen saloir, vaisseau de bois dans lequel on met le sel; M. du Rusquec chipod olen saloir, vase à sel. On prononce plutôt chipot-ôlen, l'h de holen maintenant la consonne forte comme dans map-énan fils ainé. Chipot-ôlen ma ine! boîte au sel de mon âme! est un des jurons bizarres familiers aux Rochois.

M. Henry sépare avec raison ce mot du grec ειδωτός, et se demande si ce ne serait pas proprement un « récipient où l'on chipote, où l'on prend par menues portions. »

Je crois qu'en effet c'est le même que chipod, chipot m. pl. chipotou vétille, lenteur, chicane sur rien Mil. ms, cf. chipotal barguigner, marchander sou à sou quelque chose Gr., chipota, chipotal v. n. barguigner, avoir de la peine à se déterminer, marchander sou à sou, chipoter H. de la Vill., chipotal v. a. et n. vétiller, ergoter, marchander à l'excès, contrarier Trd, chipota faire peu à peu, agir avec lenteur Mil. ms; chipoter pl. -tèryen barguigneur. f. -tères pl. ed; chipotèrez action de barguigner Gr., m. barguignage, hésitation, difficulté à se déterminer, surtout quand il s'agit d'un achat, d'une affaire, d'un traité H. de la Vill.; van. chipotat vétiller, chipoter Châl., chipotal ar bihan dra chicotter Ch. ms, chippotal barguigner, chippotour m. pl. -terion barguigneur, f. -teréss pl. -terèzètt l'A

Voici un passage français où les deux idées sont associées: « Le duc... Quelle cravate? (Gaspard lui tend la boîte aux cravates. Le duc chipote dans le tas.) Celle-ci, hein? » H. Lavedan, La haute, 6° éd. Paris, 1895, p. 8. Cf. méridional chipouta toucher indiscrètement, Boucoiran; centre de la Fr. chipot, chipoton, adj. qui touche à tout, à chachipotons par petites parties, chiquet à chiquet, à petites reprises, Jaub.

#### 52. SIGODIEZ, CHIGOTA.

1. Rol ms donne à son ordre alphabétique : « sigota, chigota, chigoda, escamoter, prendre en cachette, par adresse et par jeu. idem sgota, sgoda »; et immédiatement après : « sgotach, jeu de gibeciere, escamotage; toutes sortes despiégleries et de ruses puériles ». On lit chez Pel. : « Sigota, et Chigota, Escamoter, prendre en cachette, par adresse et par jeu. C'est en ce sens que ceux de Léon employent ce verbe. En Cornwaille, on dit Schigodiez, de toutes sortes d'espiégleries et de ruses puériles. C'est aussi ce que nous appellons Jeu de gibeciere : car ce verbe Sigota est, si je ne me trompe, pour Esgota, fait d'Es, et de Cot, Cod ou God, petite poche d'habit... Sgota est le meilleur, et on le dit au sens d'Empocher, même dans le discours sérieux, ainsi que je l'ai appris de M. Roussel ».

Le Gon. déclare ne connaître que par Pel. sigodiez, chigodiez, f. espièglerie..., tour d'adresse; sigota, chigota faire des espiègleries..., escamoter et sigoter, chigoter, m. pl. ien espiègle..., faiseur de tours d'adresse, escamoteur, bien que Pel. ne parle point de ce dernier. H. de la Vill. ajoute sigotérez m. escamotage.

Trd a sigodiez f. mauvais tour, espièglerie; sigota, chigota, v. n. escamoter, faire des tours d'adresse; sigotach, sgotach m. escamotage, tour d'adresse; sigoter m. pl. ien escamoteur. Mil. ms remarque sur sigota, chigota: « Ce verbe a le sens de heja, secouer, dans bien des cas »; et sur sigoter: « sigoter ar merc'hed qui joue avec les femmes et les secoue en leur faisant la cour. Syn. hilliger ».

M. du Rusquec donne : escamotage, sigoterez m.; escamoter, sigota; escamoteur, sigoter; espiègle, chigoter m. pl. ien; espièglerie, chigoterez f., mots qu'il rattache au franç. gigoter.

Aucune de ces étymologies n'a de vraisemblance. Il en est de

même de la conjecture du *Lexique* d'après laquelle *sigodiez* serait parent de *gôdisa* se moquer de, du franç. *gaudir*, cf. *Rev. Celt.*, XX, 240.

2. Je crois qu'il faut joindre à sigota, chigota, le van. chicottein « chicotter » Ch. ms, qui n'est autre que ce mot français. Celui-ci, qu'on écrit aujourd'hui chicoter et qui signifie « discuter sur des bagatelles », présente des variantes de forme et de sens qui se rapprochent des mots bretons en question. Cf. le texte du XVI° siècle cité par Scheler : « Sa cour estoit pleine de bons esprits et de gens de sçavoir au lieu de fols, de chicots, de flatteurs, d'harlequins »; poitevin sicot petit morceau de bois; faire sauter le sicot, faire sauter l'anse du panier, Lal.; marseillais cigot, cigouet m. chicot; toupie, bordelais cigot, cibot m. toupie à laquelle on imprime le mouvement rotatoire avec les doigts, cf. gipo f. toton Mistr.; nous avons vu (n° 51) qu'il y a au moins association entre les formes comme chipoter et chicoter.

Le sens de « secouer », signalé en breton par Milin, fait penser surtout au poitevin sicot m. hoquet, sicotai cahoter Lal., et au lyonnais sicoti, sicouti cahotement, heurt, bruit. Le dict. de N. du Puitspelu explique celui-ci par succutere; est-il bien nécessaire de le séparer de chicot, etc? L'expression sigoter ar merc'hed est certainement plus près de chipouta que de succutere.

## 53. FIC'HA, FIC'HELLA; FICHAT, FICHILLAT; FUC'H.

Trd a fichal v. a. et n. bouger, fourgonner, détiser, frétiller, se trémousser; rire en s'efforçant de ne pas rire. Sur le premier sens, voir n° 56. C'est du dernier seulement qu'il faut entendre la correction fic'hal pour fichal à cet article, dans Mil. ms. Les mêmes documents citent fic'ha, fic'hella comme des mots du H' Léon, signifiant: « s'efforcer de ne pas rire et rire néanmoins

en soufflant et en étouffant le bruit autant que possible ». Ils portent encore : « fic'ha, c'est rire en dessous en s'efforçant de ne pas éclater, ce qui arrive en peu de temps; fic'heres, le rire en cachette. Petra eo ar fic'herez a zo ama, qu'est-ce que c'est que ces rires étouffés? Perak e fic'hit-u pourquoi riez-vous ainsi? fichat, fichillat, rire en faisant un bruit sourd ». Ces deux dernières formes doivent sans doute se lire par ch français et l mouillé.

Ce sont des onomatopées; Milin renvoie avec raison à fuc'ha « souffler mais en cherchant à comprimer sa colère », voir Mém. Soc. ling. XI, 100-102. Cf. ha pa ve fuc'h er c'hos keillen quand les méchantes mouches en crèveraient de fureur, Marvaillou grac'h-koz 115.

### 54. FISTOUPER; BISTEK.

Le van. *fistoupér* pl. -peryan « filotier... qui prépare le lin ou le chanvre, le séparant de l'étoupe, pour le rendre propre à mettre sur la quenouïlle » Gr. répond au mot du centre de la Fr. *filtoupier* peigneur de chanvre Jaub., H' Maine id. filassier, tisserand, cardeur de chanvre, de Mont.; vendômois id. ouvrier qui travaille le chanvre, filassier, Martellière. C'est un composé de *fil* et étoupe, v. franç. estoupe. Des deux consonnes l, s, le franç. a gardé la première, et le bret. la seconde.

Il en est de même dans le petit trécorois bistek, franç. bifteck, angl. beefsteak. M. du Rusquec donne, sans doute en léon., biftek.

- 55. HUILLASSTROUR; HUAVRAIRRE; FLISTRA; C'HWISTEL, HUITEL; FUST, C'HWIST, C'HWISTTANTIN; C'HOUESKEN, FESCHEN.
- 1. Un autre nom van. du « filotier, qui prépare l'étoupe et le brin » est huillasstrour m., pl. -trerion l'A.

Digitized by Google

Je crois que le double *l* n'est pas mouillé, et que le mot est presque identique au franç. *filassier*.

On attendrait la même finale que dans pluaçourr plumassier l'A; mais cf. bret. mæn-cailhastr caillou à côté du fr. caillasse, Rev. Celt. VII, 51, Gloss. 91; le passage a pu être facilité par calastr. canastr « le bois ou tuyau du chanvre. » Pel., cf. Gloss. 95.

Le changement de f en  $h\dot{u}$  devant e i, est admis à l'intérieur des mots Ann. de Bret., XVI, 303. M. Loth, les Mots lat. dans les langues brittoniques 159, explique le gall. chwefraw, bret. moy. hueurer février (van. huavrairre l'A.) par \*(mi-)s-febror. En gall. chwistrell seringue, chwistrellu faire jaillir viennent du v. gall. fistl gl. fistula, cf. bret. fistra jaillir, voir Gloss. 338; il est vrai que le changement d'initiale peut bien avoir été analogique, beaucoup de mots qui commencent par chwi- exprimant les idées de « souffle, vibration, mouvement rapide. »

Le tréc. c'hwistel et le van. huitel sifflet (1) tiennent d'un côté au gall. chwistrell cf. lat. fistella petit tuyau, et de l'autre à des mots imitatifs comme gall. chwithrwd sifflement, etc., Gloss. 328.

2. Le curieux doublet fust, c'hwist doit avoir une origine semblable. Le bret. moy. a fust freill manche de fléau, fustaff battre. Fust n'est donné qu'avec ce sens par Maun., Grég., Le Gon., Trd, Rel ms, etc. Mais Pel. remarque que selon quelques-uns, fust est « tout le fléau »; M. l'abbé Biler a constaté le même usage en Goello. Le Dict. ms de Brézal porte:

<sup>(1)</sup> Trd définit c'houitelladenn f. pl ou α coup de sifflet avec un sifflet et non avec la bouche; » Milin a barré les mots α avec un sifflet et non », et ajouté : α la portée ou la distance que parcourt un coup de sifflet avec la bouche »; α precid a zo cuz ar Fhou d'ar Chastellin? Eur c'houitelladen. Quelle est la distance du Faou à Châteaulin? La portée d'un coup de sifflet, répond un Cornouaillais. » Cf. Gloss. 329. R<sup>al</sup> ms donne : c'hvitel sifflet, sifflement; c'hvitellas siffler, c'hvitellat (non traduit), c'hvitelladen α l'espace, la portée et l'étendue du terrein où l'on peut faire entendre un coup de sifflet »; cf. Pel., qui regarde c'hvitelladen comme le sing. de c'hvitellat.

fléau, c'houist; le manche, fust-c'houist; la gaule, gwalen-c'houist. En petit Trég. c'hwistan veut dire travailler dur, se donner beaucoup de mal. C'houist est, si je ne me trompe, une déformation de fust, sous l'influence d'une onomatopée voisine de c'hwistel.

Le pet. tréc. c'hwistantin philtre, breuvage amoureux, est le franç. piscantine (que l'A. traduit en van. chiboudênn piquette), altéré par la réminiscence de c'hwistan; cf. Mêm. Soc. ling., XI, 105. Voir nº 56.

3. Le changement de fe- en c'hwe- se montre en tréc. dans c'hwesken pl. o gerbe (du côté de Quimper-Guézennec) = van. fesqen, feschen Gloss. 235, du lat. \*fascīna, cf. feysin' fagot d'épines ou de ronces sèches, en Ille-et-Vilaine, Ann. de Bret., XV, 376; dans le midi fasco f. amas de gerbes, Mistr., etc. Mais ce peut être l'effet d'un croisement analogique (avec c'houêan enfler?) Le mot a subi d'autres altérations du même genre, voir Gloss. 235, 431; Rev. Celt., XIX, 199, 200.

# 56. FINVAL, FLACHA; FICHAL, FIFILA; FIVILA, FINFILAT, PIFILAT; BIRVILLA; FINOUC'HELLA, FINDALLA.

1. M. Vendryès a proposé, Ann. de Bret., XVI, 301, de regarder les mots bretons finval remuer, fibu, fubu moucherons, comme provenus de la région cornouaillaise qui change c'hw en f, et de les rattacher à la racine de c'hwibana siffler.

La difficulté de la première hypothèse ne vient pas seulement de la diffusion de ces deux f dans des dialectes où le même changement est inconnu par ailleurs, mais aussi de l'attestation ancienne de ces formes privilégiées, qui sont en bret. moy. fifual et fubuenn, fubuen (sing.).

Les affinités spéciales à chacun des trois mots bretons cités ne s'opposent-elles pas aussi à leur explication par une origine commune? C'est ce que nous allons rechercher, en les étudiant successivement. 2. Le moy. bret. fifual est devenu chez Maun. finval; Grég. donne fiñval v. n. bouger, se remuer, se mouvoir; v. a. remuer, mouvoir: fiñvus mouvant, remuant; fiñver celui qui remue; fiñverez, remuement; Rel ms « finval ou fival » bouger, se mouvoir, changer de place, et fival, finval bouger; Pel. finval; Gon. fiñva et « par abus » fiñval v. a. et n.; fiñv m. mouvement, peu usité; fiñvuz mouvant, remuant; Trd finval v. n.; Mil. ms « finv s. m. mouvement, lakaat finv enn he choazied » (litt. mettre du mouvement dans ses veines); « beza bepred finv-finv, fich-fich, être toujours en action, en mouvement; na finvit ket... ne bougez pas. » On dit en pet. Trég. viñval avec la prononciation de f initial particulière au trécorois.

Pel. donne aussi gwinval, gwinwal au sens actif, il a l'air d'en faire une forme cornouaillaise. R<sup>1</sup> ms ne la connaît pas, ni Grég.; Gon. a gwinva, gwinval, v. a et n., Trd gwinval v. n. Si le mot existe, il peut être dû à un mélange de finval et de gwinkal ruer, ou gwignal faire signe.

3.  $Fi\bar{n}val$  n'est pas non plus, hors du haut cornouaillais, issu phonétiquement de \*c'hwi $\bar{n}va$  cf. gall. chwyfu, etc., Urkelt. Sprachsch. 323; il a dû subir l'influence d'un ou de plusieurs synonymes commençant par f. Voici ceux qui sont anciennement attestés:

moy. bret. flaich, flach, flachaff, tréc. vlachan; cf. l'expression na vinval na vlachal ne bouger ni ne remuer, voir Mèlusine IV, 495, 496. Maun. donne flaich bouger; Rº¹ ms flach « bouger, se mouver, remuer, changer de place ou de posture », diflach de même; ne diflach quet il ne bouge pas; Grég. flaicha, flaich, bouger, se remuer, flaich mouvement, flaicher celui qui remue; diflaich sans mouvement, diflaichus inébranlable. Pel. et le Lexique comparent le franç. flèchir; à cause de l'a, je préfère encore le v. fr. flachir rendre flasque, s'affaiblir, Gloss. 238, 239;

moy. bret. Ficher, mod. ficher frétillant, van. ficher celui qui remue Gr., Gloss. 236, van. fichein, fichale, bouger

l'A., etc., cf. l'association de *finv-finv* avec *fich-fich* dans la phrase de Milin citée § 2;

moy. bret. fifilus mouvant, mod. fifila bouger, changer de place Rel ms, etc., Gloss. 237; « fivil et fifil s. m. pl. mouvement, remuement, fivila et fifila v. a. et n. remuer, bouger, mouvoir, se mouvoir, frétiller comme les petits poissons dans l'eau, on dit aussi pifilat au même sens », Mil. ms. Cf. Pel.: « Pifilat, en Cornwaille, est le même qu'ailleurs Fifilat et Finfilat. »

C'est sans doute un croisement de ce mot avec birvi bouillir qui a produit birvill « s. f. bouillonnement, battement répété et fréquent »; birvilla « v. n. bouillonner, battre fréquemment. A virvill an holl galounou (Combeau), An hini a zo birvillet Euz a eur feiz kre ha nerzet (Combeau) » Mil. ms (= tous les cœurs frémissent; celui qui est animé d'une foi forte et vigoureuse).

4. Pel. a proposé de rattacher à finval le commencement de finouc'hella fouir la terre à la manière des cochons (ouc'h), mot que Rº1 ms définit: fouir la terre, faire des sillons fort élevés; travailler la terre légèrement pour la première fois, la fouir à la manière des cochons, la travailler légèrement avec la charrue. Le Lexique adopte cette étymologie. Je crois encore que le premier élément est fin fin (finement, complètement), comme dans les autres verbes cités Gloss. 237, 238; cf. aussi findalla jeter à la face et aux yeux, aveugler Mil. ms; vendômois tout fin seul, tout fin plein, tout fin dret; S¹-Polois fin réussi, etc.

# 57. FUBU, FURBUET, C'HWIBU, HUIB, HUIBET, C'HWIBES; C'HWIBANA; FROMM, FROUMAL, FRAOUNAL, FRANVA, VRONJAL.

1. En moy. bret. on trouve fubuenn « cincerelle, l. cinifes, culex, bibio » (Catholicon a); Cb et Cc écrivent de même, Cms

porte fubuen. Cc traduit fubuenn par « papillon. » Les premiers textes du bret. moderne n'ont que des formes semblables: fubü « sauterelle, sautereau », l. locusta, Nomenclator 48, fubuen « papillon » Maunoir.

Grég. donne aussi fubuenn pl. fubuennou, fubu, moucheron, petite mouche; mais il ajoute: c'huybeden p. c'huybed, van. huybedeen p. huybed, huyb, huibe. L'f ne paraît pas en van.: huib, huibée, huibeden, (pl.) huibbét moucheron Chàl., huib', (pl.) huibet Ch. ms; hùibenn pl. hùibètt l'A.

R<sup>ol</sup> ms a trois articles: « c'hwebu, c'hwibu, fubu »; « fibu v: fubu »; « fubu fibu c'hwibu moucheron sing. fubuen chwibuen eleïs a chwibu beaucoup de moucherons, plein de moucherons »; Pel. de même; voici le troisième: Fubu, Fibu, C'hwebu et C'hwibu, moucheron, sing. Fubuen, Fibuen, C'hwebuen et C'hwibuen, un seul moucheron. Pluriel Fubuet, etc. Eleis a fubu, plein de moucherons.

Le Gon. a fubu m. moucheron, fubuen f. un seul moucheron; pl. fubuenned, fubued, fubu; il dit que « plusieurs prononcent fibu, d'autres c'houibu »; son Dict. franç.-bret. porte aussi c'houibuen, fibuen f. moucheron, cousin, pl. c'houibuenned, c'houibued, c'houibu. Mil. ms donne ce renseignement: « c'houibu et fibu se disent en Léon, fibu, fibuen au h. Léon ». Cf. fubuen « moustique », Bombard Kerne 46; (moucheron), Fables de Goësbriand 10, 11, etc.

Chubuen, chouibuen pl. chouibu cousin, du Rusquec, sont à corriger d'après c'huibu, c'houibu moucheron ibid.

On dit à Trévérec fubuen moucheron, pl. fubuet, à Tréméven furbuet, Gloss. 248; Epenth. 35; à Saint-Gilles c'houibës taons, mouches qui piquent, en argot de La Roche Derrien c'houibës des poux, c'houibes minson la gale, Rev. Celt., XV, 358; XVI, 213.

2. Le gallo ou haut breton présente des formes voisines : hibe, hippe, f., Côtes-du-Nord, hibetle f. C.-d.-N., Morbihan, guibette C.-d.-N. éphémère, moucheron, cousin, Rev. Celt., V,

222, alternance qui rappelle celle de hignette et guignette, au n° 50; à Nantes abibó cousin E. Rolland, Faune popul., III, 304. On trouve par ailleurs: en Seine-et-Oise guibelet cousin, ibid. 304; normand bibet, vibet éphémère, Le Héricher cité Faune pop., III, 285; normand du Bessin bibe f. moucheron, bibé m. petit diptère culicide, moucheron Joret, Mém. Soc. ling., III, 387; H' Maine guibaut m. cousin, moucheron, moustique, de Mont.; vendômois guiblets m. pl. troupe de moucherons qui tournoient dans les bois, Martell.; v. franç. guibet, wibet m. espèce de moucheron, bibet m. cousin, petite mouche God.; lat. bibio moucheron, pl. en bas lat. bibiones, bibones, bibrones.

- 3. Les autres langues brittoniques ont : cornique gwiban insecte, mouche, guibeden cousin; gallois gwyban f. pl. od, gwybedyn pl. gwybed moucheron, cousin. La variante gwyddbedyn (Davies) est refaite d'après gwydd arbres, bois.
- 4. Pel. dit des mots bretons et gallois qu'ils « sont apparemment formez sur le bruit ou sifflement de ce petit volatile ». C'est à peu près aussi l'idée de M. Vendryès, qui toutefois a méconnu l'existence du nom d'insecte en gallois, et qui ajoute la comparaison de c'hwibana siffler.

Dans ce dernier, l'élément imitatif est seulement c'hwi. Le b est attribué avec doute par M. Henry à l'influence du lat. sibilus, mais ceci eût donné v. Aussi je m'en tiens à l'explication donnée Mêm. Soc. ling., XI, 104, par le lat. pipa, gall. pib pipeau.

Que l'imitation du sifflement soit pour quelque chose dans le nom breton du cousin, c'est très possible; cf. « vwin-vwin (onomatopée), cousin (moucheron), ainsi nommé à cause de cette musique qu'il produit en volant et dont les variations sont dues à l'approchement comme à l'éloignement subits de l'insecte autour de l'oreille » Ch. Roussey, Gloss. du parler du Bournois (... arrondissement de Baume-les-Dames), et le culex pipiens de Linné. C'est probablement une cause des

incertitudes de l'initiale, devenue en Armorique c'hwi- et fi- au lieu de gwi-.

Pour l'f de fubuen, cf. « fraounal, fraoun-al bruit d'une pierre jetée avec une fronde », et, entre from et fron : « fraou fraouni a ra ar mean La pierre bruit » Rel ms; « fromm, en Léon exprime le bruit que fait une pierre jettée avec une fronde, ou par un bon bras. Fromm a-ra ar-maen, la pierre bruit, ou fait fromm » Pel. (mot que Gon. ne connaissait que par Pel.); from, froma, froumal siffler comme une grosse mouche ou comme une pierre, une balle de fusil, lancée avec force, tréc. franva bourdonner Trd, pet. tréc. vronjal bruire comme un insecte qui vole, une pierre lancée avec force, une toupie qui ronfle, une personne en colère qui va et vient en grondant, etc. Le franç. fronde (du lat. funda) que j'ai comparé avec doute, De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne, p. 11, doit-il son r à une tentative d'harmonie imitative? On peut la soupçonner encore dans le mot de Montbéliard frondenai bourdonner, où M. Contejean voit une altération de fredonner (frondon bourdon, frelon, ibid.).

- 5. Le lat. bibio est expliqué « moucheron qui naît dans le vin »; il semble venir de bibere boire, et il peut bien n'avoir fait que se mêler à des noms romans du moucheron, d'origine toute différente.
- M. Rolland a assimilé guibelet au mot v. franç. de même forme, qui voulait dire « tarière ». Mais il semble encore ici n'y avoir qu'une association de l'ancien guibelet avec guibet, wibet.

Celui-ci a-t-il une origine brittonique, ou viendrait-il du germain, comme les mots bretons correspondants?

M. A. Thomas a supposé un emprunt à l'anglo-saxon wibba scarabée, ce qui est très admissible. Il est plus difficile de croire que la finale du datif pluriel wibbum soit la cause de l'u de c'houibu, comme le pense M. Henry. Cet u, étranger au

cornique, au gallois et au vannetais, paraît relativement récent. Peut-être vient-il d'un *i* : cf. babu et babi guignes Rev. Celt., XV, 348; voir Gloss. v. hebiou.

### 58. C'HWIL, C'HWILIA.

1. Le moy. bret. huyl « escherbot », mod. huill escarbot Maun., c'huyl, van. huyl pl. ed Gr. « chwil, pl. chwilet, toutes sortes d'escarbots cest à dire petits volatiles dont tout le corps et la tête sont couverts d'écailles sous lesquelles sont des aîles transparentes comme celles des mouches » Rel ms, c'hwill, sing. c'hwillen. pl. c'hwillet id. Pel., c'houil m. pl. c'houiled escarbot, scarabée, hanneton Gon., van. huil, huill m. pl. êtt (dans des composés) l'A., pet. tréc. c'hwil pl. ed coléoptère (en argot rochois, membre viril; à Paimpol homme lubrique, dans d'autres localités trécoroises homme intelligent, adroit, cf. κρυπτάδια VI, 9), présente une fixité remarquable, à côté des variations du mot étudié au N° précédent.

La forme fil hanneton Ann. de Br., XVI, 301, n'est pas sortie de la région du Finistère qui change phonétiquement c'hw en f.

Un échange analogique entre c'hwi- et kwi-, qui avec l'article, donnent également ar c'hwi-, se montre dans quil dervv hanneton Maun. (huill cornoc cerf volant ibid.). Châl. ms porte également (peut-être sous l'influence du P. Maunoir), cuill' derf avec un h au-dessus du c, pour indiquer que le mot est masc. Mais il ajoute : un huil' derf, par un n qui, en van., se met devant (c')hui- radical.

- 2. Ce mot se retrouve dans le cornique hwilen scarabée et le gall. chwil f. pl. od, chwilen f. pl. od. On a eu tort d'ajouter l'irl. cuil moucheron, qui répond au bret. kelienen mouche, cf. lat. culex.
- M. Machain compare avec plus de vraisemblance le gaél. fiolan, fiolar perce-oreille, fealan gale, qu'il rapproche du grec

σίληπ blatte; mite qui ronge les livres. Cf. irl. fealán « a fleshworm » O'Reilly, gall. chwileryn.

3. Ceci suppose un gaélique \*vil- en regard du brittonique \*svil-. Deux formes voisines se montrent en irl., dans des-sel tour à droite, de \*svel-, et tuath-bil tour à gauche, de \*vel-, Urkelt. Spr. 324; cf. gall. chwel, chwyl f. (un) tour, etc., voir Gloss. v. trehollia; Mêm. Soc. ling., X 336.

Les langues brittoniques ont aussi en commun un verbe qui exprime une action habituelle aux scarabées, et qui doit leur avoir donné leur nom: bret. « chwillia fouiller, escamoter mo c'huillio je vous fouillerai c'huilliet oun gato ils m'ont fouillé et tout enlevé » Rel ms, « c'hwilia ou c'hwilla fouiller. M'oc'h C'hwilio, je vous fouillerai, je chercherai dans vos habits, sur-tout dans vos poches » Pel., gall. chwilio fouiller, scruter, chercher, cornique whelas, whylas, hwila chercher.

Tout cela rend peu admissibles les hypothèses d'emprunts au franç. fouiller, pour c'hwilia, à l'anglo-saxon wifel, angl. weevil, pour c'hwil, et de parenté avec c'houibu, fubu (Lexique).

M. Rhys a comparé au gall. chwilio l'irl. sirim je cherche, qui est expliqué autrement et avec plus de probabilité par MM. Stokes (*Urkelt. Spr.* 300) et Macbain (v. sir).

### 59. FROUMAL, FRANVA.

Aux mots bretons fraounal, fraoun-al (c'est-à-dire sans doute fraounal), frounal, froma, franva, vronjal, etc., qui expriment le bruit d'un bourdonnement d'insecte, ou celui d'un projectile lancé avec force (n° 57, § 4), on peut comparer : froundi, frounzi, frousi (Var), frounzia (dialecte des Alpes) bruire avec force, ronfler, siffler comme une fronde; murmurer, grommeler; dauphinois vounzi produire un sifflement strident, comme celui d'une pierre lancée par la fronde, Mistral; vrombi

dans le Châtillonnais, se dit de l'air qui frémit quand on sonne les cloches; « ma toupie vrombit », Mignard, Hist. de l'idiome bourguignon (1856).

### 60. RESTAN, RECITAFF.

Nous avons vu (n° 52) la chute d'un *i* dans sigota, sgota escamoter. Un cas du même genre est celui du pet. tréc. resitan réciter (une leçon), restan répéter ce qu'on a entendu, rapporter, divulguer : restan kôjo rapporter des propos, hênnez 'rest tout sord 'n e klèvet il redit tout ce qu'il a entendu; et absolument : kerz dë restan, ma kères va rapporter (va me dénoncer), si tu veux. Le moy. bret. recitaff ne se lit qu'au second sens et dans des emplois analogues : révéler, expliquer, proclamer. Sur le passage du Grand Mystère de Jésus, p. 46 b où je l'ai d'abord traduit « réciter » (Dict. étym., s. v.), voir Rev. celt., XIII, 235.

Le franç. réciter a aussi le sens de rapporter. Littré cite à ce propos Bourdaloue: « Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font et à toutes les histoires scandaleuses qui se récitent »; les exemples de Racine et de Bossuet que donne le Dict. général sont plus éloignés du sens de restan. Le Complément de Godefroy explique le mot par « citer » dans cette phrase de 1596, où c'est plutôt « rapporter » : « Pour Calais ne seroit pas impertinent de reciter les propres motz que feu mons. de l'Hospital a prononcé en se harangue. »

Le vieux franç. avait une variante rechetier :

Desquex l'escriture recete Que ce sont li pseudo prophete.

Ce doit être l'origine de la forme trécoroise  $resta\overline{n}$ , de \*recetaff. Cf.  $\dot{e}sta\overline{n}$  le plus facile, de  $\dot{e}zeta\overline{n}$ ; moy. bret. leset et lest, lisit et list laissez; voir Rev. celt., XX, 201, 202, etc.

- 61. BEUZ, BEÛER, BEUVIÑ, BEUZEK; KLEZE; KEUZ.
- 1. Milin ms donne : beuz m. noyade; inondation, déluge; an dour-beuz l'eau de l'inondation. C'est le correspondant du gall. bawdd m.
- 2. Un curieux dérivé de cette racine se trouve dans le proverbe recueilli par Hingant (*Krenn-lavariou bro-Dreger*, Saint-Brieuc, 1899, p. 19):

Eunn neûer kaer, Eur beûer kaer.

« Un beau nageur, un beau noyeur ». L'auteur remarque que beûer a un sens passif. La formation est régulière, le simple beuzi, van. beëiñ signifiant se noyer involontairement, par opposition à en hem veuzi, van. him veëiñ se noyer à dessein, Grég., cf. l'A. Le Gonidec ne distingue pas les deux expressions; en petit Trég. beuved e bet = angl. « he was drowned », et 'n im veuved 'n eus « he has drowned himself ». Mais beûer n'est pas plus usité que le franç. noyeur. C'est une de ces heureuses hardiesses qui ornent assez souvent le langage des dictons populaires; on peut comparer le proverbe 355 de Sauvé, que bien peu de langues pourraient suivre littéralement dans sa concision énergique:

Ar roerig, Ar c'haverig.

(Le petit-donneur, le petit-receveur).

3. Le proverbe de Hingant n'est pas né spontanément sous cette forme : c'est un remaniement populaire de la 3° ligne du n° 188 de Sauvé : « Un homme fort, un homme crevé; un grand marcheur, un homme brisé; un beau nageur, un homme noyé (eun neuier-kaer, eun den beuzet); un bon tireur, un homme tué ». La nouvelle rédaction a été suggérée par la ressem-

blance des radicaux neu(y)- et beu(z)-; cette ressemblance est surtout frappante en trécorois, dialecte où s'est produite l'innovation.

- 4. Comme il n'y avait, d'ailleurs, que trop d'occasions d'associer ces deux syllabes signifiant, l'une « nager », ou même en général « se baigner » (sens du pet. tréc. mond da nanvial) et l'autre « se noyer », on peut se demander s'il n'en est pas résulté d'autre fait linguistique que la naissance de beûer « celui qui se noie », pour faire pendant à neûer « celui qui nage ». Je crois qu'il est permis d'attribuer au v de neuñvi, neuñvyal (à côté de neuñi, neui) nager Grég. au moins une part dans la forme trécoroise beuvin, beuvein noyer, en regard du léon. beuzi, gall. boddi.
- 5. Sans doute, il y a d'autres exemples de la substitution de v à un ancien z doux; cf. mon Glossaire moyen-breton, s. v. bez. Mais il n'est pas certain qu'il n'y ait là que des phénomènes phonétiques. Le tréc. kleve glaive pourrait, par exemple, venir soit de \*klevez, métathèse pour clezeff comme en gall. clefydd de cleddyf, cf. Gloss., 456-458, soit d'un mélange de kleze avec le franç. glaive, d'où peut-être aussi le g du van. glean, variante de klean: l'A. fait cléan du fém., et Grég. donne ur glean caër une belle épée; son prétendu mot d'ancien breton glaif, glæv est le gall. glaif épée recourbée, dont rien ne prouve l'existence en Armorique (cf. Gloss., XII-XVI, XXI, XXII, 106).
- 6. Il n'y a, du reste, rien que de naturel dans l'hypothèse de changements phonétiques appuyés efficacement ou généralisés dans l'usage, en certains mots, par la réminiscence d'autres syllabes de sens analogue. Le v ne paraît pas en pet. tréc. dans  $kle\hat{u}$  pl. io fossé, de cleuz, Gloss., 106;  $ke\hat{u}$  regret, de queuz, 137, 552.

Les variantes trécoroises de ce dernier suggèrent une explication qui exclurait ici le passage direct de z doux à v: il est possible que la filière ait été: keuz,  $keu\overline{n}z$ ,  $keu\overline{n}z$ ; d'où  $keu\overline{n}f$ ,

\*keunv, avec addition d'un son final d'après l'analogie de skanv et skan léger, donv et don apprivoisé, plunv et plun plumes, etc.

7. H. de la Villemarqué donne beûzaden f. pl. ou action de noyer; l'A. baiereah ag ur hanton gued unn dichale brass a zeure, m. inondation; Troude beuzek adj. sujet à être inondé.

Grégoire attribue à ce dernier un autre sens : « Qui a pensé se neïer. Buzocq. beuzocq. budocq. buzeucq. beuzeucq. beuzecq ». Mais ce témoignage est suspect tout d'abord à cause des variantes extraordinaires du radical, tandis que pour le verbe il ne donne que beuzi, van. beeiñ, beuëiñ. Cette impression fâcheuse est confirmée par l'examen de l'article « Budoc » : « nom d'homme. Buzoc. beuzeuc Beuzec... Saint Budoc... Sant Buzoc, Sant Beuzeuc, Sant Beuzec... Tous ces noms signifient, qui devoit être noïé ». Cette explication, à laquelle la légende du saint se prête à merveille, n'en est pas moins fausse (1); le v. bret. Budoc voulait dire « victorieux », cf. v. irl. búadach. Mais fût-elle vraie, cela ne justifierait pas l'assertion de l'art. noïer, qui se rapporte au breton moderne. L'auteur a omis la mention dls (alias, mot d'autrefois), comme cela lui est arrivé dans d'autres cas signalés Gloss., XIII-XVII.

62. MENEL, KAS, DÉZVI, MERDEI; MORDO, MORENN, MORGOUSKIK, MORVOR; RA, GOAIRE, GORRE, DORA.

1. Le proverbe recueilli par Hingant, p. 15:

Darn a gar tomm, darn a gar ien; Ha nétra né vén

« il y en a qui aiment chaud, il y en a qui aiment froid, et rien ne reste » contient une forme remarquable du verbe *menel*, part. *manet*, étudié n° 21, § 3. C'est le moy. bret. *men* (*Dict*.

(1) Elle est rectifiée p. 69 des *Petites étymologies bretonnes* de J. Guillou, Quimper, 1882, qui n'est pas toujours si bien inspiré.

- *étym.* v. *menell*). Il convient de l'ajouter à la liste donnée *Gloss.* v. *azeul*, des verbes changeant a ou o en e à la  $3^{\circ}$  pers. sing. de l'indicatif présent.
- 2. Les mots kas amener, envoyer, digas apporter, font souvent en trécorois kes et surtout dies, dyes; ce changement peut atteindre toutes les formes de la conjugaison. Il ne se montre en bret. moy. que dans queczomp (impér.) et digæce (imparf.).
- 3. Aucun des anciens cas cités pour ce changement d'o en e n'a passé à la langue moderne. Mais celle-ci généralise quelquefois la voyelle de l'infinitif: moy. bret. dezuiff, dezuyff pondre, mod. dézvi, dévi, van. déüeiñ, part. dézvet, dévet Gr., déuein part. déuétt, déuéd, cf. deuereah m. pl. eu ponte l'A., petit trécorois dèviñ, part. dèvet, au lieu de dozuet Gloss. 155, dozvet, doët Gr., etc., d'où inversement l'infinitif dozvi, doï, van. doëiñ Gr., dòein l'A.
- 4. S'est-il passé un fait du même genre dans mordeiff naviguer, mod. mordeiff, mordoiff, mordei, merdei, van. merdeeiñ Gloss. 425, merdéein l'A., part. mordeët, merdeët Gr., merdéett, cf. merdeadurr m. pl. -ureu navigation l'A., etc.? C'est douteux. Le gall. mordwyo permet de poser un v. bret. mordoeam, devenu par substitution de finales mordoeiff. Une double réduction de celui-ci à mordeiff et mordoiff est admissible, d'après moy. bret. morzet cuisse, colen petit d'animal, compoes plain, uni, compos (cousin) germain, = gall. morddwyd, colwyn, cymhwys; bret. de 1632 coumpes (frère) germain, coumpesaff aplanir Gloss. 115.

Une ancienne extension de l'e est prouvée par merdeat marin, seule forme du moy. bret. et du vannetais; mais c'est surtout une conséquence du pluriel merdeidi. L'o paraît survivre dans le cornouaillais beza war-vordo être irrésolu Trd, cf. le franç. flotter, être irrésolu, et la traduction que donne le P. Grégoire de cette phrase (de La Bruyère) : « La finesse n'est ni trop bonne, ni trop mauvaise, elle flote entre le vice et

la vertu... flodta a ra, ou, neuñi a ra, entre ar viçz hac ar vertuz. » Milin ms porte : « war-vordo ema an den ze, cet homme chancelle, hésite, balance, ne sait que faire, est en suspens. »

Il donne aussi: « mordo s. m. pl. ou repos, semblant, mine, apparence, signe, hésitation »; « ar c'hlanvour ne ra na man na mordo, le malade ne fait aucun semblant »; « mordoen, repos »; « mordoi reposer, dormir légèrement »; ce qui témoigne d'un mélange avec un autre radical (cf. Gloss. 424, 425), sur lequel Mil. ms fournit les renseignements suivants: « morenn s. f. pl. ou petit sommeil, léger repos, list ac'hanon da ober er voren, laissez-moi faire un somme »; « ober er morgouskik s'assoupir un peu »; « morgousket làche, fainéant, endormi »; « morvor se dit d'un homme malade ou qui a des prédispositions à le devenir, enn er vorvor ema, da lavaret eo ne deo na dihun na kousket »; « morvaur, morvor, sommeil d'un malade qui n'est ni éveillé ni endormi; ar c'hlanvour a zo enn er vorvor, ne gousk na n'eo dihun ». Ce morvor f. rappelle bien le van. morboriein assoupir.

5. Une autre voyelle, a, remplace ou suit en van. l'o final des radicaux verbaux: ra il donne; gola, gorta, il couvre, attend (ou golo, gorto); troa, skoa, diskoa il tourne, frappe, montre (ou tro, sko, disko). C'est un effet de l'analogie des thèmes en a; il est récent sauf dans ra, seule forme de ce genre connue de l'A. Celui-ci a (g)oaire (par e franç.) de goairein traire, quoique composé de troein; et (g)orre de gorrein « élever des pierres »; part. en moy. bret. gourreet et gorroet, ce dernier analogique des mots comme roet, Gloss. 287.

Le verbe dorrein, dorein, lancer violemment, part. doreit, prés. et impér. dora, que M. l'abbé Le Goff m'a appris, avec ces exemples: doreit é argant get hou flanquez-lui son argent; ean en des doreit é baket ar er bank il a jeté son paquet sur le banc, n'a rien à faire avec les racines de rein et de gorrein: il répond au mot de Sarzeau tôrein frapper, hors de Vannes darc'hav, darc'ho, tarc'ha, etc., Gloss. 677.

### 63. MORFILA, DIVORFILA.

Troude donne comme cornouaillais morfil m. sommeil léger, morfila dormir d'un sommeil léger; selon Mil. ms ce dernier est du Léon, et a une variante morfilat. Grég. a divorfila s'éveiller. Les articles divorfil et divorfila de Trd sont « à refaire », dit Mil. ms, qui porte : « divorfil, Léon; n'oun ket evit choum divorfil je ne puis me tenir éveillé,... rester sans dormir... Kousket et divorfil sont en contre-sens l'un de l'autre, ils signifient dormir éveillé »; « divorfila, Léon; diorfila (v enlevé entre deux voyelles) »; « divorfilet réveillezvous, mar doc'h morfilet si vous dormez »; « er beilladegou noz war ar meaz an dud a zivorfil gant trouz ar boutaillou hag ar gwer. Ce verbe se dit des personnes, des animaux et quelquefois même par métaphore de choses comme d'un volcan qui fait une éruption subite : ar menez tan a zivorfilaz le volcan se réveilla subitement ». Troude avait donné comme cornouaillais « kousket divorfil dormir tout d'un somme, ... d'un sommeil non lèger »; divorfil « brave, courageux, bravement, courageusement »; divorfila « dormir tout d'un somme ou profondément »; assertions que Milin a barrées avec plus d'humeur peut-être que de raison.

Tout ceci n'a rien à voir ni avec Morphée, ni avec morenn, etc.; l'origine doit être le franç. morfil (de mort fil tranchant émoussé) « cette partie de fer qui se trouve au taillant des... instrumens trenchans... aiguisez sur la meule... Elle ne peut pas coupper, desorte qu'il les faut encore passer sur la pierre à aiguiser avec de l'huile, laquelle emporte ces petites parties » (Dict. de Trévoux). Divorfil est ainsi proprement « qui n'a plus (les sens) émoussés », d'où « éveillé, actif, brave », cf. Gloss. v. disouc'henne. Kousket divorfil pourrait signifier « dormir bravement »; alliance de mots aussi acceptable que « franche grimace »; « un franc hypocrite », etc.; cf. Gloss. v. disaour.

### 64. AR GOUNNICQ; AC'HAMEN.

- 1. Le P. Grégoire traduit « nargue, terme de mépris, et de dépit », par ar gounnicq. La traduction qui précède, ar groucq, = « la potence », indique dans quelle direction il faut chercher l'explication de ar gounnicq. Il doit être altéré de ar gounnar « la rage ». C'est une déformation familière, amenée par l'euphémisme, et dont la forme affecte une désinence diminutive. Le procédé est fréquent surtout en argot.
- 2. Un autre équivalent de « nargue » chez Grég. est ac'hamen; il en donne ces exemples : « nargue de vous », ac'hamen gueneoch; ar groucq deoc'h, ac'hamen; litt. « ha! amen avec vous! » et, ce qui est plus clair, « la potence à vous, ha! amen! » Au nº 1 de ces Notes, nous avons vu d'anciens exemples français de « Ha a! maudit soit!... Amen ». Cf. dans le Barzaz Breiz (Mort de Pontcalec) : Traitour! ah! malloz d'id! « Traître! ah! malédiction à toi! »





